



Rapport Annuel 2022

BUREAU INDEPENDANT ANTI - CORRUPTION



RAPPORT ANNUEL 2022

Villa « La Piscine » - Ambohibao - BP 399 Antananarivo - Madagascar

Téléphone : 00 261 33 02 002 96

E-mail : bianco.dg@bianco-mg.org / facebook : Bianco Madagascar-page

Site web : [https ://.bianco-mg.org](https://bianco-mg.org)

Sommaire

MOT DU DIRECTEUR GENERAL	1
1- INTRODUCTION GENERALE	3
1.1- Contexte	3
1.2- Missions et domaines d'intervention du BIANCO	4
1.3- Principaux objectifs du BIANCO	5
2- RESUME EXECUTIF	6
2.1- Orientations stratégiques	6
2.1.1- En matière éducative et préventive	7
2.1.2- En matière de communication institutionnelle	10
2.1.3- En matière d'application de la loi	10
2.1.4- En matière d'appui aux opérations	11
2.2- Evènements marquants	13
3- PRINCIPALES REALISATIONS	19
3.1 - Obligations de redevabilité et engagements internationaux	19
3.2 - Réalisations dans le cadre des actions opérationnelles	20
3.2.1 - Réalisations relatives aux volets éducation et prévention	20
3.2.1.a - Réalisations de la Direction de l'Education et de la Prévention	20
3.2.1.b - Réalisations des Directions Territoriales	27
3.2.2 - Réalisations en matière d'application de la loi	33
3.3 - Réalisations en matière de communication	42
3.4 - Réalisations en matière d'appui aux opérations	43
3.4.1- Réalisations en matière de gestion des ressources humaines	43
3.4.2- Réalisations en matière de gestion des affaires générales	44
3.4.3- Réalisations en matière de gestion informatique	50
3.4.4- Réalisations en matière de gestion des ressources financières	50
4- CONCLUSIONS GENERALES	56
4.2- Recommandations	
4.3- Perspectives	57
ANNEXES :	56
Synthèse des rapports des Comités Consultatifs	58

Liste des tableaux et des graphes

Liste des tableaux

Tableau 01 : Les activités d'éducation et de prévention appuyées par les PTF	23
Tableau 02 : Nombre des RHI opérationnels	27
Tableau 03 : Nombre des RHI formés, accompagnés et suivis	27
Tableau 04 : Nombre de relais opérationnels	27
Tableau 05 : Nombre de médias partenaires	27
Tableau 06 : Nombre de coalitions créées	27
Tableau 07 : Nombre de coalitions opérationnelles	28
Tableau 08 : Nombre de dénonciations reçues via les coalitions	28
Tableau 09 : Nombre de STAC réalisant des activités d'éducation	28
Tableau 10 : Accompagnement des entités partenaires en matière d'analyse et cartographie des risques de corruption	29
Tableau 11 : Digitalisation et dématérialisation des procédures administratives	30
Tableau 12 : Accompagnement des ministères et de ses démembrements pour l'élaboration et la mise en œuvre de leurs PILCC/PANCO	31
Tableau 13 : Mise en place et opérationnalisation des STAC	32
Tableau 14 : Sécurisation du processus de recrutement lors des concours administratifs	32
Tableau 15 : Promotion du SMAC	32
Tableau 16 : Gestion des déclarations de patrimoines	33
Tableau 17 : Renseignements opérationnels	34
Tableau 18 : Doléances reçues par direction	35
Tableau 19 : Doléances provenant des OSC	36
Tableau 20 : Signalement via « i-toroka »	36
Tableau 21 : Traitement des dossiers d'investigation	37
Tableau 22 : Traitement des dossiers par Direction	38
Tableau 23 : Récapitulatif des préjudices par Direction	40
Tableau 24 : Evolution du traitement des ordres de justice, des demandes de collaboration et des enquêtes de moralité	40
Tableau 25 : Répartition des doléances par secteur	41
Tableau 26 : Répartition des infractions par qualification	42
Tableau 27 : Evolution de l'effectif du personnel 2022	43
Tableau 28 : Réalisation au cours de l'année 2022	45
Tableau 29 : Réalisations en matière d'HSE	48
Tableau 30 : Etat des documents disponibles au centre de documentation	49
Tableau 31 : Crédits inscrits dans la LFI/LFR 2022 (Budget général)	51
Tableau 32 : Fonds disponibles et versés par les PTF	51
Tableau 33 : Appui venant des partenaires	52
Tableau 34 : Situation des Crédits arrêtée au 20 décembre 2022, au niveau de la Direction Générale	53

Liste des figures et des graphes

Grphe 01 : Nombre de doléances reçues	35
Grphe 02 : Ratio d'investigabilité des doléances	35
Grphe 03 : Doléances provenant des OSC	36
Grphe 04 : Evolution des doléances reçues par i-toroka	37
Grphe 05 : Evolution des dossiers transmis aux juridictions	38
Grphe 06 : Evolution de traitement des dossiers par direction	39
Grphe 07 : Ration des décisions de détention préventive	39

Liste des abréviations

AAACA :	Association des Autorités Anti-Corruption d'Afrique	DFIM (ENMG) :	Direction de Formation Initiale des Magistrats	HCJ :	Haute Cour de Justice
AC/Works :	Anti-Corruption Works	DFP/DGI :	Direction des Formation Professionnelle/ Direction Générale des Impôts	HKF :	Hetsika Fampiraisana Kristiana ho an'ny Fampandrosoana
ADER :	Agence de Développement de l'Electrification Rurale	DINEC :	Direction Nationale des Ecoles Catholiques	HSSE :	Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement
AIK :	Aok'izay ny Koikoly	DINVEST :	Direction de l'Investigation	IRSA :	Impôt sur les Revenus Salariaux et Assimilés
AN :	Assemblée Nationale	DN-FJKM :	Direction Nationale des Ecoles FJKM	IGE :	Inspection Générale de l'État
		DP :	Déclaration de Patrimoine	IMaTeP :	Ivotoerana Malagasy momba ny Teti-Pivoarana
AR :	Antenne Régionale	DT :	Direction Territoriale	INFA :	Institut National de Formation Administrative
ARAI :	Agence de Recouvrement des Avoirs Illicites	DTA :	Direction Territoriale Antananarivo	INSPC :	Institut National de Santé Publique et Communautaire Organisation
ARMP :	Autorité de Régulation des Marchés Publics	DTD :	Direction Territoriale Antsirana	INTERPOL :	Organisation Internationale de Police Criminelle
AVG :	Alliance Voahary Gasy	DTF :	Direction Territoriale Fianarantsoa	IPC :	Indice de Perception de la Corruption
BAD :	Banque Africaine pour le Développement	DTM :	Direction Territoriale Mahajanga	JILCC :	Journée Internationale de Lutte Contre la Corruption
BIANCO :	Bureau Indépendant Anti-Corruption	DTT :	Direction Territoriale Toamasina	JLRHI :	Journée Locale des Réseaux d'Honnêteté et d'Intégrité
BNM :	Bureau National des Normes	DTU :	Direction Territoriale Toliara	JMJ :	Journée Mondiale de la Jeunesse
CAR :	Chef d'Antenne Régionale	DULCC :	Direction de l'Unité de Lutte Contre la Corruption	LCC :	Lutte Contre la Corruption
CBGLCC :	Cellule de Bonne Gouvernance et de Lutte Contre la Corruption	EFGN :	Ecole de Formation de la Gendarmerie Nationale	LFILFR :	Loi de Finances Initiale / Loi de Finances Rectificative
CCI :	Comité Consultatif en Investigation	EGNA :	Ecole de la Gendarmerie Nationale d'Ambositra	LP :	Liberté Provisoire
CCUAC :	Conseil Consultatif de l'Union Africaine contre la Corruption	EKAR :	Eglizy Katolika Apostolika Romana	MAM :	Ministère de l'Artisanat et des Métiers
CENI :	Commission Electorale Nationale Indépendante	ENAM :	Ecole Nationale de l'Administration de Madagascar	MD :	Mandat de Dépôt
CHU :	Centre Hospitalier Universitaire	ENAP :	Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire	MDN :	Ministère de la Défense Nationale
CISCO :	Circonscription Scolaire	ENIAP :	Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire	MEAH :	Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène
CNAPS :	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale	ENMG :	Ecole Nationale de la Magistrature et des Greffes	MEDD :	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
CNFTF :	Centre National de Formation de Technicien Forestier	ESSA :	Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques	MEF :	Ministère de l'Economie et des Finances
CNUCC :	Convention des Nations Unies Contre la Corruption	FES :	Fondation Friedrich Ebert Stiftung	MEH :	Ministère de l'Energie et des Hydrocarbures
CTCS :	Comité Technique de Coordination et de Suivi	FIB :	Fiche Individuelle de Bovin	MEN :	Ministère de l'Education Nationale
CU :	Commune Urbaine	FIM :	Foire Internationale de Madagascar	METFP :	Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
CUDS :	Commune Urbaine de Diégo Suarez	GIZ :	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit	MIAC :	Melleure Initiative Anti-Corruption
DAE :	Demande d'Autorisation d'Engagement	GIZ-PERER :	GIZ-Promotion de l'Électrification Rurale par les Energies Renouvelables	MICC :	Ministère de l'Industrialisation, du Commerce et de la Consommation
DAO :	Direction de l'Appui aux Opérations	GN :	Gendarmerie Nationale	MINAE :	Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage
DEP :	Direction de l'Education et de la Prévention	HCC :	Haute Cour Constitutionnelle	MJ :	Mouvement des Jeunes

Liste des abréviations

MNDPT	: Ministère du Développement Numérique, de la transformation Digital, des Postes et des Télécommunications	RHI/M.J	: Réseau d'Honnêteté et d'Intégrité Mouvement des Jeunes
MOFF	: Mode Opérateur Faire-Faire	SAC	: Système Anti-Corruption
MTM	: Ministère des Transports et de la Météorologie	SAG	: Service Administration Générale
MTP	: Ministère des Travaux Publics	SAVA	: Sambava, Antalaha, Vohémar, Andapa
OIF	: Organisation Internationale de la Francophonie	SCAC	: Service de Coopération et d'Action Culturelle
ONG	: Organisation Non Gouvernementale	SENVH	: Secrétariat d'État en charge des Nouvelles Villes et de l'Habitat
PAC	: Pôle Anti-Corruption	SIM	: Syndicat des Industries de Madagascar
PAOMA	: Paositra Malagasy	SMAC	: Système de Management Anti-Corruption
PAPSP	: Projet d'Appui à la Performance du Secteur Public	SNLCC	: Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption
PILCC/ PANCO	: Politique Interne de Lutte Contre la Corruption / Programme Anti-Corruption	SRH	: Service des Ressources Humaines
PIP	: Programme d'Investissement Public	SRSP	: Service Régional des Soldes et Pensions
PM	: Premier Ministre	STAC	: Structure Anti-Corruption
PN	: Police Nationale	STEP	: Service Territorial de l'Éducation et Prévention
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement	TABILAO	: Tableau de Bord Informatisé sur Les Activités Opérationnelles
PRA	: Plateforme des Réseaux d'Acteurs	TDR	: Termes de Référence
PRM	: Président de la République de Madagascar	TPI	: Tribunal de Première Instance
PTA	: Plan de Travail Annuel	UGD	: Unité de Gouvernance Digital
PTF	: Partenaire Technique et Financier	UNCAC	: United Nations Convention Against Corruption
PV	: Procès-Verbal	UNESCO	: Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
RAPAN	: Rapport Annuel	UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

MOT DU DIRECTEUR GENERAL

En dépit des conditions contraignantes auxquelles il a dû faire face, le BIANCO, tout au long de cette année 2022, a voulu assigner un nouvel élan à son action opérationnelle afin d'estomper les répercussions néfastes de la baisse tendancielle du contrôle public depuis l'année de prévalence de la pandémie mondiale.



Le milieu entrepreneurial constituait le premier terrain d'application privilégiée de cette approche. Comme une bonne frange de ses composantes déclarait, non sans raison, être la proie des externalités négatives et des pratiques laxistes héritées de cette crise sanitaire sans précédent, les actions qui ont été entreprises visaient à engager de façon décisive les forces vives de l'économie à adhérer à la lutte anti-corruption. Dans le processus de mise en œuvre de ce nouveau mode opératoire, il est apparu que le secteur privé, jugé à juste titre comme une pièce maîtresse de l'émergence nationale et comme un partenaire incontournable de la politique de relance de l'économie, n'était pas seulement la victime de la corruption mais aussi comme son vecteur insoupçonné. Ce constat quelque peu inattendu justifiait bien l'incitation du milieu entrepreneurial à l'adoption d'un système de management apte à garantir l'éthique dans la pratique des affaires. Les conventions de partenariat signées avec ses ténors voulaient bien donner le reflet d'une résolution de servir de véritable agent du changement à une période où se profilaient à l'approche des échéances électorales les perspectives d'une forme explosive de corruption et que sous le nouveau prétexte d'un partenariat tripartite qui se positionnait comme un gage de l'émergence, se sont conjugués, au mépris de l'éthique, deux types d'entreprises bien distinctes : la politique et les affaires.

Conséquence sérieuse de la pandémie mondiale, la grandissante complexité des criminalités économique-financières a, par ailleurs, conduit le Bureau à un resserrement des liens avec les instances internationales chargées de la coopération policière. L'opportunité lui a été donnée par l'entremise d'un partenariat conclu avec le pied-à-terre national d'INTERPOL à l'occasion du traitement de quelques cas qui avaient imprévisiblement pris une envergure transnationale. Ainsi s'est dessinée la perspective d'une collaboration que le temps, véhicule assuré de multiple apprentissage d'expertises pointues, ne manquerait point de solidifier.

En vue d'une prise en charge plus diligente, l'agence anti-corruption malgache a dû, en outre, accélérer son ancrage territorial dans les localités qui répondaient aux critères requis à cet effet, à savoir l'enclavement géographique et l'éloignement territorial par rapport au centre de décision en dépit des potentialités économiques qu'elles recèlent. Tel a été le cas de Morondava et de Manakara où une équipe spécialisée d'investigateurs avait été provisoirement mis en place, en attente des infrastructures dédiées définitivement à cet égard. D'année en année, l'implantation des antennes régionales se poursuivait lentement mais sûrement et ce sera fait bientôt à Tolagnaro et à Maroantsetra conformément à la planification établie.

En dépit de ces efforts multiples et malgré les débordantes ingéniosités déployées par les parties prenantes pour le besoin de la cause, la lutte anti-corruption à l'échelle du pays s'essouffait tel qu'il ressortait des exercices de cartographie des risques diligentés dans les secteurs d'activité les plus décriés. En effet, la prospérité foudroyante de la corruption démentait l'optimisme officiel, faute de volonté de joindre la parole prononcée et la foi professée d'une part à l'acte à entreprendre et le travail à fournir d'une part. Beaucoup de transgressions scandaleuses vivement dénoncées en raison de leur occurrence

et de leur envergure ont été banalisées. La plupart d'entre elles parvinrent à se dépouiller de leurs effets dépréciatifs, voire même à se disqualifier du registre punitif. Sous l'effet d'un constat régulièrement fait d'une indignation volatile affichée par l'opinion publique sans portée significative devant la volonté collective de déraciner l'impunité, beaucoup se faisaient alors à la fatale idée que la loi ne serait finalement faite que pour être violée et qu'elle ne représenterait rien de plus qu'une simple référence normative susceptible d'être contournée. Or ce seuil, du point de vue du BIANCO, n'était point à franchir quoi que tentant.

Par ailleurs, la dextérité à jouer subtilement avec les règles pénales les plus prégnantes dénotait aussi simplement les errements d'une société ayant perdu ses propres repères. Car, pour enfin conclure à l'extrême gravité de la situation actuelle, conviendrait-il encore davantage de se persuader que la corruption, ce cancer à extirper définitivement du corps social qui aspire paradoxalement à une coexistence plus humaine et plus juste, se délecte allègrement d'un déni collectif à l'égard des préoccupations éthiques ? Faudrait-il encore se convaincre que la corruption se nourrit davantage de l'étouffement de la conscience morale sous l'effet d'un consensus social atone, lequel éloigne chaque jour les attentes légitimes à l'égard d'un bien-être collectif des réalités effectivement vécues. Ici plus qu'ailleurs, le vulgum pecus croit béatement à la nécessité et à la noblesse de cette lutte sans que la foi en celle-ci conduise individuellement à plus de labeur et de dévouement comme si la seule croyance suffisait à changer les cours des choses.

Comme adjuvant à d'autres criminalités, la corruption est, entretemps, devenue un invariant sociétal dû à l'ineffectivité du glaive tranchant. Elle a fini par cliver la société malgache, saper l'équité sur laquelle elle repose et éroder la culture de probité qui la fonde.

Face à la dépravation ambiante des mœurs, le Bureau n'a eu de cesse de servir de balise éthique. Malgré la force du vent, il n'a point changé de cap, notamment grâce au soutien des citoyens de bonne volonté qui ont compris les véritables enjeux de cette noble lutte dans le contexte malgache.

1

INTRODUCTION GENERALE

1.1- Contexte :

Avec ses dix-neuf années de combat sur la scène nationale et internationale en matière de lutte contre la corruption (LCC), et en dépit des difficultés et contraintes auxquelles il fait face, le Bureau Indépendant Anti-Corruption (BIANCO) reste dévoué pour atteindre son objectif qui est d'anéantir la corruption sous toutes ses formes.

Dans le contexte actuel et selon le rapport de Transparency International-Initiative Madagascar (TI-IM) concernant la position de Madagascar sur l'Indice de Perception de la Corruption (IPC), force est de constater que la Grande Île stagne au même niveau que l'année 2021 avec une note de 26/100 qui le place au 142^{ème} sur 180 pays évalués. Toutefois, les indicateurs d'évaluation choisis par TI-IM pour classer Madagascar ne coïncident pas avec les indicateurs utilisés au niveau des organes composants le système anti-corruption. Même si beaucoup de paramètres considérés utiles à la mesure de la prévalence de ce fléau n'y sont pas considérés, la stagnation de la lutte anti-corruption est généralement observée.

En général, plusieurs facteurs peuvent expliquer la persistance de la corruption dans le temps et dans l'espace. À Madagascar, trois (03) principaux points d'embûches qui freinent le processus de cette lutte ont été détectés. En effet, il s'agit d'abord de l'avilissement des mœurs et la transgression des valeurs éthiques dans les rapports sociaux, ensuite du travestissement des immunités et privilèges accordés à une certaine catégorie de fonctionnaires favorisant le sentiment d'impunité et enfin la déficience de volonté politique pour investir davantage dans cette noble lutte.

Du côté du BIANCO, pour relayer les activités des années passées, les consignes dans l'exécution des actions opérationnelles au cours de l'année 2022 étaient axées sur « l'efficacité ». Le leadership assigné à la conduite de la lutte et qui a été véhiculé depuis 2019, en l'occurrence le Mode Opératoire Faire Faire ou MOFF ainsi que les stratégies appliquées au niveau de chaque centre de responsabilité ont changé la courbe des résultats. Ainsi ils ont montré une amélioration graduelle de la qualité des activités éducatives, préventives et répressives par rapport aux trois dernières années.

En dépit de l'insuffisance des moyens disponibles durant l'année 2022, le BIANCO a fait preuve d'engagement et d'application pour réaliser son plan d'action. Pourtant, il importe de reconnaître qu'il n'était pas seul dans le combat, car les résultats de l'année 2022 retracent en grande partie les fruits de la collaboration avec les organes membres du Système Anti-Corruption, ses partenaires techniques et financiers, les entités publiques et privées, les Organisations de la Société Civile (OSC), les leaders d'opinion, les diverses coalitions anti-corruption ainsi que les médias.

Il convient de noter que Madagascar en 2023 fera en principe l'objet d'une deuxième évaluation par rapport à l'application des dispositions des chapitres II (mesures préventives) et V (recouvrement des avoirs) de la Convention des Nations Unis Contre la Corruption (CNUCC). Le BIANCO en tant que leader dans la conduite des actions opérationnelles et point focal maîtrisant la méthodologie de ce processus d'examen de pays s'y prépare sérieusement.

1.2- Missions et domaines d'intervention du BIANCO :

Il sied de rappeler que le BIANCO a été institué par le décret n° 2004-937 du 05 octobre 2004, puis réorganisé par le décret n° 2008-176 du 15 février 2008, un an après la signature et la ratification par Madagascar de la CNUCC. Par la suite, en 2020, l'agence anti-corruption malgache a fait l'objet d'une profonde restructuration tant sur le plan organisationnel que le plan fonctionnel et procédural suite à l'adoption du décret n° 2020-013 du 15 janvier 2020 en vue d'un meilleur réaligement par rapport aux normes nationales et internationales.

Conformément à la réglementation en vigueur, le BIANCO a pour principale mission de conduire la lutte contre la corruption dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de la Lutte Contre la Corruption (SNLCC) et les textes en vigueur liés à la corruption. Les activités qu'il mène se déploient dans trois domaines bien distincts, mais indissociables et complémentaires dans une optique holistique.

En premier lieu, l'éducation citoyenne et la sensibilisation du grand public occupent une place essentielle dans le combat en tant qu'outil efficace pour changer les comportements d'une part, et en tant que moyen d'inculcation de la culture du rejet de la corruption, d'autre part. Divers moyens ont été utilisés pour obtenir une amélioration continue et substantielle de la situation .

En second lieu, la mise en place des dispositifs anti-corruption tend à prévenir les opportunités de corruption au niveau des secteurs publics et privés. A cet effet, la cartographie des risques de corruption est primordiale car elle permet d'identifier et d'analyser les risques de corruption à chaque étape des différents processus pour parvenir à une politique interne de lutte contre la corruption.

En dernier lieu, l'assèchement des foyers de corruption requiert une application impartiale de la loi sur les infractions de corruption pour dissuader les délinquants prompts à défier les autorités judiciaires au nom de l'impunité. Dans l'optique d'être plus incisif dans ses investigations, le BIANCO s'est ainsi attelé à optimiser les ressources des procédures disponibles en privilégiant autant que possible les enquêtes de flagrance ainsi que les actions conjointes avec les organes partenaires de la police judiciaire tant nationaux qu'internationaux.

En outre, il importe de souligner que dans le cadre de l'exercice de leur fonction, les agents du BIANCO sont soumis au code de déontologie et de la bonne conduite des agents de l'État ainsi qu'au règlement éthique régissant l'exercice de la profession en son sein.

Par ailleurs, il convient de rappeler au passage la structure générale du BIANCO après la restructuration intervenue en 2020 en application du décret précité. Ainsi, le Bureau comprend désormais, au niveau central, trois grandes directions orientées sur les aspects opérationnels, à savoir la Direction en charge de l'Education et de la Prévention, la Direction en charge de l'Investigation et la Direction en charge de l'Appui aux Opérations. Elles assurent, chacune dans leur domaine de compétence, la coordination, le suivi et l'évaluation des activités des six Directions Territoriales dans le cadre d'un rapport hiérarchique. Au niveau régional, une antenne régionale a été instituée auprès de chaque Direction Territoriale dans l'optique d'une plus grande proximité des actions répressives.

Au total, (03) trois antennes existent actuellement : celle de Sambava est administrativement rattachées à la Direction Territoriale d'Antsiranana, celle de Morondava à la Direction Territoriale d'Antananarivo et celle de Manakara à la Direction Territoriale de Fianarantsoa.

1.3- Principaux objectifs du BIANCO :

Des objectifs spécifiques ont été fixés dans le Plan de Travail Annuel suivant les perspectives de l'année 2022. Les trois directions centrales ont été chargées de coordonner la réalisation de ces objectifs conformément aux textes en vigueur et aux directives émanant du Directeur Général.

Ainsi, en matière d'éducation, l'objectif consiste à cibler toutes les catégories existantes au niveau de la société, et à inculquer et entretenir la culture d'intolérance à la corruption dès le plus jeune âge. Il s'agit en effet (1) d'accompagner les secteurs cibles dans l'insertion de la dimension LCC dans les programmes de formation des Agents publics, les programmes d'études et d'éducation des jeunes scolarisés et des mouvements des jeunes ; (2) de coordonner les activités des directions territoriales relatives à la mobilisation des Réseaux d'Honnêteté et d'Intégrité (RHI) ; (3) d'éduquer et de mobiliser directement le grand public à travers la communication de masse au moyen d'outils numériques ; (4) d'accompagner les secteurs prioritaires identifiés dans la SNLCC dans la mise à jour des codes de conduite des agents publics.

En matière de prévention, les actions visent à réduire les risques de corruption au niveau des secteurs publics et privés, et à améliorer le système anti-corruption au niveau de ces entités. A cet effet, bon nombre d'activités ont été axées autour de quatre (04) thématiques qui consistent (1) à accompagner les ministères – organismes centraux à analyser et à cartographier les risques de corruption dans des processus ; (2) à appuyer les Ministères à élaborer et à mettre en œuvre leur Politique Interne de Lutte Contre la Corruption (PILCC) et à les mobiliser à adopter des dispositifs anti-corruption ; (3) à inciter la promotion de la digitalisation et de la dématérialisation progressive des démarches administratives ; (4) à promouvoir la mise en place du Système de Management Anti-Corruption (SMAC) conformément à la norme ISO 37001.

En matière d'application de la loi, les activités du BIANCO ont été focalisées sur trois objectifs stratégiques à savoir l'incitation au traitement des enquêtes de flagrance pour les cas qui s'y prêtent et le renforcement du tandem avec les partenaires et professionnels de police judiciaire par secteur d'activités.

La promotion de la gestion dynamique des déclarations de patrimoine par le biais de la digitalisation, dont la réalisation du processus a été initiée en partenariat avec la Banque Africaine de développement (BAD) ; et enfin, l'intensification de la répression des cas de corruption à travers l'application des dispositions relatives au recouvrement des avoirs illicites dès le stade des investigations, notamment le gel et la saisie systématique des biens considérés comme mal acquis.

Concernant l'appui aux opérations, les moyens et ressources mis à la disposition du BIANCO au titre de l'année 2022 ont connu une baisse tendancielle. Par conséquent, la Direction se devait de mettre à la disposition de ses composantes opérationnelles les ressources humaines, logistiques et financières nécessaires pour leur permettre de mener à bien leurs activités et à la mise en phase opérationnelle de son mode opératoire avec les nouveaux enjeux nationaux et internationaux de la lutte anti-corruption.

Cette diminution des moyens alloués impactait le bon fonctionnement du Bureau, notamment dans l'impulsion du processus de modernisation de son mode de gestion basé sur le suivi-évaluation de ses activités.

2

RESUME EXECUTIF

Les réalisations opérationnelles et financières du BIANCO durant l'année 2022 sont transcrits brièvement comme suit :

2.1- Orientations stratégiques

La déclinaison de la pluri-annualité de la SNLCC implique la diligence constante d'action structurantes ayant des incidences positives sur le contexte de la corruption. Cela explique la continuité des activités à mettre en œuvre avec cohérence dans les Plans de Travail Annuels de ces quatre (04) dernières années eu égard du contexte existant.

En matière d'éducation, les efforts ont été focalisés sur la formation et l'éducation des partenaires et organes relais. Les orientations stratégiques tournent autour des quatre (04) axes suivants :

- la formation complète des jeunes en matière de lutte contre la corruption tout au long de leur cursus scolaire en accompagnant les entités cibles dans l'insertion de la dimension LCC dans le programme d'étude et les programmes d'éducation des jeunes, puis la continuation de l'inculcation de la culture de la résistance vis-à-vis de la corruption dans le milieu professionnel en commençant par l'insertion de la dimension LCC dans les centres de formation professionnelle des agents de l'État ;
- le rassemblement et la mobilisation des jeunes à travers des réseaux d'honnêteté et d'intégrité (RHI) : il s'agit de mettre en place et d'opérationnaliser ces réseaux à tous les niveaux ;
- la promotion de l'éducation dans les cadres plus élargis de la société où s'exercent davantage une diversité d'activités humaines, en mobilisant le grand public à soutenir et à s'approprier la lutte contre la corruption via l'organisation des événements avec la production et la vulgarisation des supports ;
- la collaboration avec les organisations de la société civile (OSC) et entités relais (médias, leaders d'opinions...) ainsi que la mise en place et opérationnalisation des coalitions anti-corruption pour dénoncer les cas de corruption, notamment au niveau des secteurs prioritaires, en l'occurrence la justice, la sécurité, la fonction publique, les finances publiques, les ressources naturelles, la décentralisation, la santé, l'éducation et le secteur privé.

En matière de prévention, les actions du BIANCO consistaient respectivement à :

- analyser les risques de corruption dans les processus en vue de préconiser des recommandations et des plans d'actions à mettre en œuvre par les entités concernées. L'objectif ainsi visé est de réduire substantiellement les risques liés à la corruption ;
- promouvoir la digitalisation des démarches administratives en tant que dispositif anti-corruption servant à supprimer les interventions humaines dans le traitement des dossiers administratifs et à renforcer à terme la redevabilité dans la gestion administrative ;
- appuyer les secteurs publics à élaborer et à mettre en œuvre une politique interne de lutte contre la corruption à tous les niveaux, et d'inciter les secteurs privés à s'mettre en place des dispositifs anti-corruption. Par ailleurs, un autre chantier très important a été mené ; il s'agit d'accompagner les structures anti-corruption existantes dans la sécurisation des concours administratifs en vue de rendre

crédible le processus de recrutement dans la fonction publique, notamment en ce qui concerne les établissements dédiés à la formation des hauts cadres de l'Etat (ENAM, ENMG...).

- inciter le secteur privé à mettre en place le Système de Management Anti-corruption (SMAC). Le BIANCO assure l'accompagnement des organismes privés à s'engager dans la lutte contre la corruption et à promouvoir l'éthique dans la pratique des affaires. Le SMAC est, en effet, destinée à détecter et à se prémunir contre les risques de corruption qui guettent le milieu des affaires et le monde entrepreneurial.

En matière d'investigation, les actions visaient à :

- l'amélioration de la qualité des doléances reçues au niveau des centres de réception des doléances et via la plateforme de dénonciation en ligne « i-toroka » ;
- l'optimisation du traitement des doléances en privilégiant celles les plus graves et les plus décriées pour réduire le sentiment d'impunité en orientant les principales qualifications des infractions vers la prononciation des peines plus dissuasives à l'instar de la dégradation civique ;
- la promotion de la digitalisation du système de gestion des déclarations de patrimoine en vue de leur exploitation optimale et dynamique ;
- l'extension de la couverture géographique des activités de lutte contre la corruption à travers la mise en place des antennes dans les Régions éloignées du centre de décision, ayant des fortes potentialités économiques, mais pourvues de risques de corruption élevés.

2.1.1- Orientations stratégiques en matière éducative et préventive

Pour le volet Education, les actions opérationnelles visaient à faire en sorte que les réalisations aient des impacts tangibles en terme de changement positif de comportement.

► **Education des jeunes.**

Il s'agit d'insérer la thématique « lutte anti-corruption » dans les programmes d'études d'une part, et de mobiliser les jeunes à travers des réseaux d'honnêteté et d'intégrité (RHI) d'autres part.

En matière d'insertion de thématiques de LCC dans les programmes scolaires, quatre (04) entités ont été touchées durant l'année 2022 :

- **Ministère de l'Education Nationale (MEN)** : cette insertion est effective pour les niveaux T10, T11 et T12. Quant aux niveaux T1/T4 et T7/T2/T5/ T8, elle est en phase d'expérimentation ;
- **DN - Direction Nationale de l'Enseignement - FJKM** : l'insertion est en phase d'expérimentation ;
- **DINEC – Direction Nationale des Ecoles Catholiques** : l'insertion dans les sujets d'examen blanc du BACC et du BEPC est désormais effective ;
- **Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (METFP)** : le plaidoyer pour cette insertion a été réalisé le 15 décembre 2022. Concernant la mise en place et l'opérationnalisation des Réseaux d'Honnêteté et d'Intégrité (RHI), ont été priorisés les grands établissements provinciaux au niveau des chefs-lieux de province et région et ceux de la ville hôte de la célébration de la Journée Internationale de Lutte Contre la Corruption (JILCC). A ce propos, le nombre des RHI opérationnels au titre de l'année 2022 est au nombre de 165.

► **Formation des agents publics**

L'éducation commence dès la formation des agents au niveau des centres de formation puis elle est relayée par les Structures Anti-Corruption (STAC) placées au niveau des entités publiques à travers la mobilisation et la sensibilisation selon leur plan d'actions.

- **Insertion de la dimension LCC dans les programmes des centres de formation d'agents publics** : 27 établissements de formation ont été touchés en 2022 grâce à l'action de plaidoyer effectuée en vue

de l'insertion du module LCC dans les programmes des centres de formation. 08 établissements sur les 09 prévus (INFA, ENAM, IMATEP, EGNA, DFP/DGI, ENMG, ENAP, CNFTF) ont franchi toutes les étapes de l'insertion, d'où le taux de 88% de réalisation de cette activité.

- **Mise à jour des codes de conduite** : les propositions de mise à jour sont déjà disponibles pour les cinq (05) secteurs prévus, à savoir : la GN, le MDN, la PN, l'AP et le MINAE, soit 05 réalisations dans l'année.

- **Opérationnalisation des STAC(s)** : elles sont chargées de sensibiliser et de mobiliser les agents publics à travers divers thématiques et animations en matière de lutte contre la corruption. En effet, 132 STAC(s) ont réalisé des activités d'éducation durant l'année 2022.

► **Education du grand public**

Les fruits de travail collaboratif avec les partenaires du BIANCO en matière d'éducation du grand public en vue de vulgariser et transférer les moyens de prise en charge pour une appropriation plus active de la lutte se résument comme suit :

- **À travers les relais** : ce sont des structures partenaires du BIANCO dans l'éducation du public, notamment les OSC /entités, les notables, les leaders d'opinions et les médias. Ainsi, 136 relais et 117 stations audio TV partenaires ont été mobilisés durant l'année 2022.

- **Par la mise en place et opérationnalisation de coalitions anti-corruption** : elles ont été mises en place dans l'objectif, d'une part, de mener des actions de plaidoyer en vue d'un changement de situation au sein d'un secteur d'activités décrié, et d'autre part, d'interpeller les acteurs impliqués ou favorables à la corruption, et surtout de dénoncer les actes de corruption liés aux secteurs d'activités stratégiques comme les finances publiques, le foncier, la justice, la décentralisation et les ressources naturelles. Ainsi, 102 dénonciations émanant de ces entités ont été enregistrées au BIANCO au cours de cet exercice 2022, et 14 nouvelles coalitions ont été créées.

- **Par le biais de la Communication de masse** : 35 thèmes ont été développés dans l'émission journalière « Aok'izay ny Kolikoly » (AIK) avec 150 émissions produites, diffusées sur 117 stations audio – TV partenaires ; 66 supports audio-visuels (spot, émission, publireportage, ...) autres qu'AIK ont été produits ; Par ailleurs, 34 types de supports imprimés (affiches et dépliants) , 10 types de banderole (dont 10 pour la JILCC) et 01 type d'autocollant BIANCO dupliqué à 500 exemplaires en vue de la JILCC ont été produits. Enfin, 02 types de T-shirt (01 pour la JILCC et 01 réservé à la Journée Nationale des RHI) dupliqués à 1 500 exemplaires et 01 type de casquette à 1 500 exemplaires ont été produits dans le cadre de la célébration de ces deux événements.

- **A travers l'écosystème numérique** : 15 publications majeures sur les réseaux sociaux (YouTube – Facebook) ont été réalisées sur les 30 prévues ; 20 types de sms de masse ont été envoyés avec environ 400 à 1 600 personnes ciblées (opérateurs, autorités, Agents publics, ...) par envoi ; 18 714 abonnés actifs de la Page Facebook ont été enregistrés, si 310 abonnés ont été relevés pour la chaîne YouTube.

Pour le volet prévention, selon les quatre grands thématiques composant le présent volet, les réalisations se récapitulent comme suit :

- **Analyse et cartographie des risques de corruption dans des processus** : l'analyse des risques de corruption permet au BIANCO de mettre en phase des actions par rapport aux enjeux de la lutte contre la corruption et de déboucher sur l'engagement de l'Administration et sur la compréhension partagée de l'ampleur des actions à conduire. Par ailleurs, l'adoption de l'approche méthodologique innovante et participative Anti-Corruption Works (AC/Works) a permis une meilleure implication des entités concernées à la détection des opportunités de corruption. En tout, 10 travaux d'analyse de risques de corruption ont été réalisés par le BIANCO durant l'exercice 2022 touchant six secteurs prioritaires de la SNLCC tels que la Justice au niveau de la DTA, la Santé par la DTF et la DTA, la Décentralisation et l'Education par la DTT, les Ressources Naturelles par la DTU et les Finances publiques par la DTM.

- **Promotion de la digitalisation et de la dématérialisation progressive des procédures administratives** :
 • Depuis des années, le BIANCO est convaincu que l'un des moyens par excellence pour la prévention

de la corruption est la limitation autant que possible de l'intervention humaine dans la gestion des affaires publiques. Par ailleurs, le cadre normatif international ainsi que l'arsenal juridique national prévoient la mise en place progressive d'un système de digitalisation et de dématérialisation des procédures de fonctionnement dans l'Administration publique. C'est dans cette optique que les Directions Territoriales du BIANCO ont accompagné le secteur public à digitaliser et à dématérialiser progressivement les démarches administratives. Durant l'année 2022, une douzaine de processus ont été accompagnés par les Directions Territoriales pour l'effectivité de la digitalisation. Trois (03) de ces douze processus ont été digitalisés et opérationnels, à savoir (1) la digitalisation de la procédure de gestion des médicaments et fournitures médicaux au niveau de la pharmacie et la procédure de gestion des recettes au niveau de la cession du Centre Hospitalier d'Andrainjato, (2) la digitalisation de la procédure de consultation des documents (dossiers nécessaires) au niveau du Service Régional de la Solde et des Pensions de la Région de la Haute Matsiatra, (3) la digitalisation de la procédure de gestion des recettes et des réactifs du laboratoire au niveau du Centre Hospitalier Universitaire de Tambohobe. Bien que l'activité d'accompagnement à la digitalisation soit une nouvelle activité pour le BIANCO, les premières expériences ont affiché de bons résultats.

- Accompagnement des ministères et de ses démembrements à élaborer et à mettre en œuvre leurs PILCC/PANCO : Conformément aux dispositions de l'article 6 de la loi 2016-020 du 22 août 2016 sur la lutte contre la corruption, le BIANCO a poursuivi ses efforts sur la mobilisation et l'accompagnement des départements ministériels à élaborer et adopter leur Politique Interne de Lutte Contre la Corruption (PILCC). L'adoption de cette politique témoigne de la volonté manifeste du Ministère à combattre la corruption au sein du département ministériel, des organismes rattachés et des démembrements régionaux, en vue de l'instauration d'une administration publique moderne, efficace, performante et proche des usagers. En dépit de la tenue d'une deuxième réunion d'information de tous les ministères sur l'obligation de mettre en place et de mettre en œuvre la PILCC, seuls trois (03) ministères, à savoir : le MEH, le MDN et le MEF ont parachevé l'élaboration de leurs PILCC à la fin de 2022. La volonté politique et la lenteur dans la validation des PILCC au niveau des autorités dirigeantes, ainsi que le changement fréquent des responsables constituaient les principaux blocages dans la mise en place de cette PILCC, ce qui nécessite, du côté du BIANCO, un plaidoyer efficace au sommet de la hiérarchie administrative pour inciter les départements ministériels à se conformer à ces obligations légales. Il convient de faire remarquer que l'acquiescement de cette étape dans les règles de l'art à un moment crucial où les engagements pris par notre pays vis-à-vis de la Convention des Nations Unies Contre la Corruption (CNUCC) sont soumis à une évaluation internationale présente l'avantage d'aligner Madagascar au rang des pays qui ont fait des progrès substantiels dans l'ancrage des politiques et pratiques de prévention de la corruption au sein de l'Administration publique.

- Mise en place et opérationnalisation des STAC :

- Les Directions Territoriales du BIANCO ont consacré des efforts dans l'accompagnement des départements ministériels à mettre en œuvre leurs PILCC au niveau de leurs démembrements. Conformément au Mode Opérateur Faire Faire (MOFF) initié par le BIANCO, il s'agit de les appuyer à mettre en place les Structures Anti-Corruption (STAC) et à mettre en œuvre leurs Programmes Anti-corruption (PANCO).
- 430 STAC ont été formées en 2022, dont 186 nouvellement créées. Seulement 47% des STAC formées ont été opérationnelles en effectuant la mise en œuvre des activités anti-corruption prévues dans leurs plans anti-corruption. Les activités d'accompagnement et de suivi faites par les équipes des Directions Territoriales ont amplement contribué à l'opérationnalisation de ces STAC malgré le manque des moyens disponibles. En effet, l'allocation des moyens matériels, humains et financiers adéquats aux STAC mises en place permettront d'atteindre une meilleure efficacité de la lutte anti-corruption au sein des départements ministériels.

2.1.2- Orientations stratégiques en matière de communication institutionnelle

L'obligation d'informer et le principe de redevabilité sociale ont été mis en œuvre à travers divers supports et canaux de communication institutionnelle.

A ce propos, (03) trois communiqués de presse ont été conçus et 100 brèves relatant les activités d'éducation, de prévention et d'investigation ont été élaborées. Des interventions directes ont été réalisées, entre autres:

- 02 conférences de presse dont la première a eu lieu lors de la présentation du rapport annuel 2021 du BIANCO, et la seconde lors de l'installation officielle du Chef d'Antenne Régionale du BIANCO à Morondava, d'autre part ;
- 01 intervention sur le plateau radiophonique associée à une campagne de publicité liée toujours à l'installation officielle du Chef d'Antenne Régionale du BIANCO à Morondava ;
- 01 grande interview avec le quotidien l'Express de Madagascar sur la lutte contre la corruption en tous ses états ;
- 01 spot de lancement de la mise en place de l'Antenne Régionale du BIANCO à Morondava et 01 autre pour celle de Manakara ;
- 01 spot de lancement de la tenue de la Journée Internationale de Lutte Contre la Corruption (JILCC).

Concernant les éditions :

- 150 exemplaires du rapport annuel d'activités 2021 ont été édités. À ce titre, la version numérique est disponible sur le site web du BIANCO ([https // : www.bianco-mg.org](https://www.bianco-mg.org)).
- 5500 exemplaires de calendrier de format plateau pour le grand public et 1000 exemplaires de format chevalet pour les officiels ont été imprimés et distribués.
- 468 agendas personnalisés ont été confectionnés pour les partenaires institutionnels et le personnel du BIANCO dans l'objectif de renforcer la présence et la visibilité du BIANCO d'une part, et d'asseoir le sentiment d'appartenance des agents du BIANCO, d'autre part.

2.1.3- Orientations stratégiques en matière d'application de la loi

En matière d'application de la loi, le résultat dépasse les objectifs annuels excepté la réalisation en matière de déclarations de patrimoines, dont des explications sont fournies ci-dessous.

2.1.3.1- Dans le domaine des déclarations de patrimoine

• Le traitement des déclarations de patrimoine est prévu par les dispositions des articles 3 à 5 de la loi 2016-020 du 22 août 2016 sur la lutte contre la corruption. Les déclarations de patrimoines et d'intérêts économiques (DPIE) constituent à la fois une obligation constitutionnelle et légale. Au cours de l'année 2022, le BIANCO a enregistré 2063 déclarations de patrimoines contre 4190 en 2021. Cette diminution s'explique par l'alinéa 3 de l'article 2 de la loi précitée qui affirme que l'obligation à la déclaration des patrimoines doit être renouvelée tous les deux ans. Par ailleurs, 6470 assujettis ont été enregistrés.

• Il convient de préciser que le dépôt peut se faire de manière individuelle ou collective. En effet, en 2022, six (06) cérémonies de dépôt collectif de déclarations de patrimoines ont été enregistrées, notamment celles du Ministère des Travaux Publics (MTP), du Ministère du Tourisme et de la Météorologie (MTM), du Ministère de l'Energie et des Hydrocarbures (MEH), du Ministère de l'Industrialisation, du Commerce et de la Consommation (MICC), du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), et du Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène (MEAH).

2.1.3.2- En matière de renseignements opérationnels

- 85 rapports de collecte de renseignements opérationnels ont été établis ;
- 156 enquêtes de moralité ont été menées dans le cadre du processus de recrutement en interne et suivant les saisines reçues des institutions publiques partenaires ; 03 requêtes reçues ont fait l'objet de 43 rapports d'analyse criminelle et de constatation, dont 42 procès-verbaux et 01 rapport.

2.1.3.3- Concernant le traitement des doléances

• 3705 doléances ont été reçues durant l'année 2022, soit une hausse de 06% a été constatée par rapport à la réalisation de l'année dernière qui était de 3 504. Ce résultat est réparti comme suit : 1419 doléances investigables et 2286 doléances non investigables. En général, le taux moyen d'investigabilité est de 38%. Si le taux varie de 16% à 49% pour les cinq Services Territoriaux de l'Investigation, la Direction de l'Investigation au niveau central a enregistré un taux plus élevé de 64%. Cette situation permet d'affirmer que la qualité de doléances reçues varie d'une province à une autre et que la meilleure qualité s'observe au niveau de la Capitale. Quant au nombre de signalements enregistrés dans la plateforme en ligne « i-Toroka », il est de 187 contre 196 en 2021, par contre parmi ces doléances, 109 sont investigables contre 53 en 2021. Cela signifie que le taux d'investigabilité est de 82% contre 64% en 2021. 122 doléances en provenance de la société civile et des journalistes d'investigation ont été enregistrées contre 86 en 2021 ; soit une augmentation de l'ordre de 30%. De ce qui précède, force est de constater qu'il y a une meilleure compréhension des infractions de corruption de la part du public, résultant des différentes activités d'éducation et de communication menées par les éducateurs du BIANCO, ou par ses partenaires relais dans le cadre de la mise en œuvre du MOFF.

• Pour l'année 2022, les services en charge de l'investigation, tant au niveau central qu'au niveau territorial, ont pu traiter 1089 dossiers contre 842 en 2021. Ce qui implique une augmentation de la performance de l'ordre de 29% grâce à des efforts déployés par toutes les Directions. Parmi les dossiers traités, 477 ont fait l'objet de Procès-Verbaux transmis aux juridictions compétentes et 612 ont été soldés en rapports d'enquête validés aux fins de classement par le Comité Consultatif en charge de l'Investigation, faute de preuves de corruption. Par rapport à la transmission de 420 dossiers aux juridictions compétentes au cours de l'année 2021, une augmentation de 12% de PV transmis a été constatée en 2022. Il convient de noter que plusieurs PV transmis au PAC restent à ce stade en attente de déferrement.

• En matière de préjudices financiers, à la fin de l'année 2022, le Bureau a pu évaluer à plus de 26 milliards d'Ariary les préjudices financiers résultant de la constatation des infractions de détournement de deniers publics et privés confondus, ainsi que de favoritisme sur les marchés publics grâce à l'application effective des dispositions en vigueur sur le gel et la saisie au cours de traitement des grands dossiers. À cet effet, deux procédures de gel des comptes bancaires d'un montant total de 163 138 829 Ariary et neuf procédures de saisie de véhicules pour une valeur estimative de 1 945 965 000 Ariary ont été effectuées dans l'optique d'une confiscation ultérieure de ces biens mal acquis.

2.1.4- Orientations stratégiques en matière d'appui aux opérations

D'après la restructuration du BIANCO, la Direction de l'Appui aux Opérations fournit tous les services administratifs et les moyens humains, financiers et logistiques nécessaires au bon fonctionnement du siège et des Directions Territoriales ainsi que de leurs démembrements régionaux.

2.1.4.1- En matière de gestion des ressources humaines :

- Au début de l'année 2022, l'effectif total du personnel du BIANCO est de deux cent quinze (215).
- En tenant compte de toutes les décisions prises tout au long de l'année 2022, avec huit (08) entrées et douze (12) départs, l'effectif total revient à deux cent onze (211) en fin d'année, soit un taux de rotation du personnel de l'ordre de 05%. Ce faible taux signifie que le climat social est plutôt bon.

2.1.4.2- Dans le domaine de la gestion des ressources financières

• *Concernant les crédits émanant de l'État (Budget Général) :*

Pour l'exercice 2022, le montant total des crédits versés dans le compte de dépôt se chiffre à 5 363 344 548 Ariary. Celui-ci englobe notamment les crédits PIP 2021 débloqués et versés en 2022, ainsi que les crédits relatifs aux Opérations Courantes et aux Salaires et Accessoires au titre du 1^{er} et 2^{ème} trimestre 2022.

Par ailleurs, la Demande d'Autorisation d'Engagement (DAE) relative aux crédits PIP 2022, d'un montant de 2 000 000 000 Ariary, qui était déjà en phase d'étude au niveau de la Primature et la DAE d'un montant total de 3 364 405 000 Ariary, relative aux Opérations Courantes ainsi qu'aux Salaires et Accessoires au titre du 3^{ème} et 4^{ème} Trimestre 2022, qui étaient déjà en phase d'approbation au niveau de la Présidence de la République ne donnaient finalement pas lieu au versement des crédits au « Compte de Dépôt du BIANCO ».

Tout compte fait, en considérant les crédits versés auprès du BIANCO, en ajoutant ceux disponibles à la fin de l'exercice 2021, les fonds disponibles émanant de l'Etat (Budget Général) s'élèvent toutes rubriques confondues à 10 917 703 637 Ariary pour l'exercice 2022. 74,21% de ces montants disponibles, soit 8 102 914 845 Ariary ont été dépensés (engagés) au cours de l'exercice 2022. Il en découle que les fonds restants et disponibles pour engagement à la fin de l'exercice 2022 étaient de l'ordre de 2 814 788 792 Ariary.

• *Concernant les crédits émanant des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) :*

Pour l'exercice 2022, les fonds disponibles émanant des PTF s'élevaient à 58 560 478 Ariary. Ceux-ci tenaient compte des crédits versés auprès du BIANCO en 2022 ainsi que ceux disponibles à la fin de l'exercice 2021, à l'exception de l'appui émanant du Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) où les fonds n'ont pas été utilisés car aucune activité pertinente rentrant dans ce cadre n'a été menée au cours de l'exercice 2022.

Concernant l'appui financier de l'United Nations International Children's Emergency Fund (UNICEF) et de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), les fonds ont été utilisés à plus de 91,57 %. Ainsi, pour l'UNICEF, par rapport aux fonds versés à hauteur de 173 860 510 Ariary, les dépenses de la Direction Territoriale d'Antsiranana se chiffraient à 173 859 306 Ariary, soit 99,99% et les reliquats de fonds disponibles à la fin de l'exercice 2022 s'élevaient à 1'203 Ariary.

Pour l'OIF, les fonds versés étaient de 66 772 160 Ariary. Les montants utilisés se chiffraient à 55'508'790 Ariary soit 83,13%. Les fonds restants et disponibles à la fin de l'exercice 2022 s'élevaient alors à 11 263 369 Ariary.

Il importe de noter enfin que d'autres PTF ont appuyé les activités du BIANCO tout en gérant directement les fonds consentis y afférents et qu'aucune somme d'argent n'a été versée auprès du BIANCO. L'on peut citer ici le cas de la Direction Territoriale de Toliara qui a été appuyé par les partenaires TAFOMIHAOVO, PNUD/GOUDMADA, GIZ, PNUD PF3 ANOSY et PNUD PF3 Atsimo Andrefana à hauteur total de 19 980 500 Ariary.

2.2- Evénements marquants

Plusieurs événements ont marqué l'année 2022 :

- Entente BIANCO-AIM

Soucieux de l'avenir de nos jeunes et engagés à leur inculquer un comportement intolérant face à la corruption, le BIANCO et l'AIM (Foibe Antilin'i Madagasikara) ont décidé le 22 février 2022 d'agir en synergie pour promouvoir un Brevet anti-corruption « Talenta Ady amin'ny Kolikoly ».



Signature d'une convention de partenariat entre le BIANCO et le Foibe Antilin'i Madagasikara (AIM)

- Conférence donnée par Monsieur. le DG du BIANCO au profit des élèves de l'ENMG

- Le 16 mars 2022, une conférence a eu lieu au profit des élèves de l'ENMG dont le thème a été le suivant : « le BIANCO : statut, organisation, pouvoirs et interactions. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la collaboration entre les deux entités et figure chaque année dans l'agenda de l'école.
- Pareillement pour l'ENAM, le 07 avril 2022, tout au début de l'année de formation, le Directeur Général du BIANCO a développé cette fois-ci « l'éthique du serviteur » pour préparer déjà les futurs hauts commis de l'État de la promotion entrante en 2022 à l'exercice de leur prochaine responsabilité envers le pays.



Le DG en plein exposé à l'ENMG, le 16 mars 2022

- Signature d'une convention avec le Syndicat des Industries de Madagascar (SIM)

Cette convention signée le 21 avril 2022 vise principalement à promouvoir la transparence et l'attitude intolérante face à la corruption dans le milieu entrepreneurial et à instaurer l'éthique dans la pratique des affaires à Madagascar. L'appui du BIANCO à la mise en place du SMAC au sein des entreprises membres mérite d'être signalé.



21 avril 2022 – Signature d'une convention de partenariat BIANCO – SIM

- Atelier de sensibilisation des journalistes

Le thème « l'accès à l'information » a été développé par le Directeur Général du BIANCO au profit d'une trentaine de journalistes issus de différents organes de presse, le 02 mai 2022. L'initiative s'inscrivait dans le cadre du programme de formation des journalistes appuyé par l'UNESCO.

Le Directeur Général du BIANCO reste disponible pour appuyer la presse malgache en matière d'accès à l'information et de lutte contre la corruption



Cette formation a été suivie par une séance d'échanges avec l'association des femmes journalistes portant sur « l'essentiel à savoir sur la lutte contre la corruption à Madagascar », laquelle a eu lieu le 30 juillet 2022 à l'hôtel Panorama (Antananarivo).

Les journalistes se familiarisent avec l'anti-corruption pour sensibiliser davantage le public.



- **JMJ Madagascar** : Fidèle partenaire de l'EKAR de Madagascar, le BIANCO n'a pas manqué cette précieuse occasion pour participer du 30 août au 04 septembre 2022 à la 10ème édition de la Journée Mondiale de la Jeunesse (JMJ Mada X) où il a pu déployer des activités de mobilisation des jeunes catholiques pour généraliser la résistance à la corruption et face au défi éthique auquel est confronté généralement la société malgache actuelle.



30 août au 04 septembre - Participation du BIANCO à la JMJ Mada X – Antsirabe

- Tandem BIANCO-INTERPOL

Le Bureau Indépendant Anti-Corruption (BIANCO) et le Bureau Central National d'INTERPOL pour Madagascar à Antananarivo (BCN Antananarivo) sont convenus ce 08 septembre 2022 de renforcer leur synergie d'action par le truchement des échanges et de l'exploitation de la base de données issues du Système d'informations d'INTERPOL. Cette convention prévoyait les conditions d'accès à la base de données de cette organisation policière intergouvernementale tout en précisant les modalités d'usage des informations stratégiques ainsi mises à disposition.



Signature de convention entre le BIANCO et l'INTERPOL pour renforcer la coopération policière

- Partenariat BIANCO-MEF

Une convention a été signée entre le MEF (en la personne de Madame le Ministre) et le BIANCO (en la personne de Monsieur le Directeur Général) le 27 septembre 2022 à l'immeuble du Plan. Elle marque la collaboration entre les deux parties dans la mise en œuvre de la Politique Interne de la LCC (PILCC) du MEF. La signature d'un « addendum » par la Direction Générale au sein dudit ministère, à l'instar de celui de la Direction Générale du Trésor (DGT) a eu lieu le 21 décembre 2022 à l'IMATEP..



Le MEF affiche sa volonté de lutter contre la corruption

- Ancrage régional du BIANCO

L'installation du Chef d'Antenne Régionale (CAR) du BIANCO à Morondava a eu lieu le 13 octobre 2022 et celle de Manakara le 17 novembre 2022. Cela rentre dans le cadre de la promotion de l'ancrage territorial de la lutte anti-corruption à Madagascar et en vue de la proximité de la LCC. La cérémonie a été marquée par la passation de fanion devant les autorités régionales et les forces vives locales, laquelle passation officialisait la prise de fonction des démembrements du BIANCO.



Passation de fanion entre le DG du BIANCO et le CAR Morondava, RAKOTONDRAMISA Charles



Installation officielle du CAR Manakara, MANANJARA Andy, et passation de fanion

- Renforcement des capacités préventives

Afin de faciliter la promotion du Système de Management Anti-Corruption (SMAC), outil que le BIANCO estime très efficace, dont il fait son cheval de bataille pour consolider la lutte contre la corruption, notamment dans le secteur privé, une formation à l'intention du personnel du BIANCO a eu lieu du 30 novembre au 03 décembre 2022 avec l'appui du PNUD/RCIPED. Cette formation a permis la mise en place du SMAC en son sein d'une part, et l'accompagnement des entités souhaitant le mettre en place d'autre part.



30 novembre – 03 décembre 2022 : Formation sur le Système de Management Anti-Corruption (SMAC) au profit du personnel du BIANCO par le Cabinet FORIS

- Journée Internationale de Lutte Contre la Corruption 2022 à Morondava

Fidèle à son rôle de leader dans la mise en œuvre de la SNLCC, le BIANCO a mobilisé ses partenaires et la population de la Région de Menabe à lutter contre la corruption grâce à l'Organisation de plusieurs activités d'éducation de masse et de prévention durant les journées de 07, 08 et 09 décembre à Morondava.



Célébration de la Journée Internationale de la LCC à Morondava

- Partenariat BIANCO-DGT-IMATEP

Dans l'objectif de promouvoir la bonne gouvernance financière et le comportement intolérant face à la corruption auprès des acteurs des finances publiques, l'IMATEP a bénéficié d'un appui du BIANCO et de la Direction Générale du Trésor (DGT) pour concevoir un Module de formation au profit des Percepteurs Principaux des Finances. La présentation officielle du Module de LCC dans le programme de formation de l'Institut Malgache des Techniques de Planification (IMATEP) a eu lieu le 21 décembre 2022.



Cérémonie de présentation officielle du Module de LCC à l'IMATEP

- Dépôt collectif de déclarations de patrimoine

En 2022, les entités suivantes ont déposé leur déclaration de patrimoine auprès du BIANCO :

- Le 04 mai 2022 : Ministère des Travaux Publics (MTP) ;
- Le 06 juillet 2022 : Ministère du Tourisme et de la Météorologie (MTM) et celui de l'Énergie et des Hydrocarbures (MEH) ;
- Le 20 juillet 2022 : Ministère de l'Industrialisation, du Commerce et de la Consommation (MICC) ; Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) ; Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et Hygiène (MEAH).



De g à d, le SG du MEDD et le Directeur en charge de la Lutte Contre la Corruption au sein du MICC, à la tête de leur département respectif, pour leur dépôt de DP.

- Team-building de tout le personnel du BIANCO

Deux ans après la restructuration, tout le personnel du BIANCO s'est retrouvé à Antsirabe du 03 au 05 décembre 2022 pour uniformiser la vision, les méthodes et le mode de travail afin de mener à bien la mission assignée au Bureau. L'occasion a été également saisie pour partager les bonnes pratiques entre la Direction Générale, les Directions Territoriales et les Antennes régionales. Diverses activités ludiques ont été organisées pour renforcer l'esprit d'appartenance, l'éthique professionnelle, la cohésion et la fraternité au sein du BIANCO.



Partage de bonnes pratiques et renforcement de l'esprit d'appartenance et de l'esprit d'équipe à Antsirabe

- Présentation du rapport annuel du BIANCO en 2021

La cérémonie officielle de présentation de ce document capital du BIANCO a eu lieu le vendredi 23 septembre 2022 au siège du BIANCO. Cette activité s'inscrit dans le cadre de l'obligation de redevabilité annuelle du Bureau, ainsi que du respect du principe de la transparence et de l'obligation de rendre compte du BIANCO auprès du public conformément à la mise en œuvre de la LCC. Des représentants des divers organismes et institutions publiques, des organisations de la société civile, des partenaires techniques et stratégiques du BIANCO, ainsi que des journalistes y ont été conviés.



Présentation du Rapport annuel 2021 du BIANCO par le Directeur Général

3

PRINCIPALES REALISATIONS

3.1- Obligations de redevabilité et engagements internationaux

Dans la cadre de la mise en œuvre de ses obligations découlant de la ratification par Madagascar des conventions internationales relatives à la lutte contre la corruption, le Directeur Général du BIANCO a participé à un certain nombre de séances de travail des chefs d'agence anti-corruption et des sessions de renforcement des capacités et de mise aux normes internationales des expertises techniques de l'agence anti-corruption malgache.

L'on peut citer entre autres :

- Le stage sur le « Leadership for African law enforcement executives » du 16 au 20 mai 2022 à l'ILEA (International Law Enforcement Academy) à Gaborone ;
- Le séminaire régional dans le cadre du Programme d'Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones (PAGOF) du 30 au 31 mai 2022 à Ouagadougou ;
- La 13^{ème} session du Groupe d'examen de l'application de la Conférence des Etats parties à la CNUCC suivie de la 13^{ème} session du Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur la prévention du 13 au 17 juin 2022 à Vienne-Autriche ;
- La 11^{ème} réunion intergouvernementale d'experts à composition non limitée pour le renforcement de la coopération internationale suivie de la 2^{ème} partie reprise de la 13^{ème} session du groupe d'examen de l'application de la Convention des Nations Unis Contre la Corruption (CNUCC) du 07 au 11 novembre 2022 à Vienne-Autriche ;
- La réunion des chefs d'agence de lutte contre la corruption de la SADC sur « les tendances émergentes en matière corruption et le renforcement de la coopération régionale pour y faire face » du 23 au 25 novembre 2022 à Johannesburg ;
- L'atelier « Avancer la lutte par le biais de l'utilisation des informations et passation de marchés » du 22 novembre au 02 décembre 2022 respectivement à Johannesburg et à Gaborone ;
- La réunion consultative organisée par le CCUAC du 11 au 15 Décembre 2022 en Tanzanie ;

Les acquis lors de ces séances ont fait l'objet de consolidation et de capitalisation avant d'être partagés aux cadres collègues sous forme de renforcement de compétences et de directives de travail.



Le DG du BIANCO (à g) lors de la 13^e session du groupe de travail sur la prévention à l'ONUCC



La délégation malgache ayant participé au stage sur le leadership à l'ILEA Gaborone

3.2- Réalisations dans le cadre des actions opérationnelles

3.2.1- Réalisations relatives au volet Education et Prévention

3.2.1.1- Au niveau de la Direction de l'Education et de la Prévention

La Direction centrale en charge de l'éducation et de la prévention assure selon le décret sur la restructuration du BIANCO la coordination, le suivi et l'évaluation des activités éducatives et préventives mises en œuvre par les Directions territoriales du BIANCO.

Volet Prévention :

Au titre de l'année 2022, les réalisations sur la matière d'analyse et la cartographie des risques de corruption dans un processus ont été les suivantes :

- la collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MINAE) et le GIZ PRADA pour l'évaluation des risques de corruption relatifs à la gestion du projet « Initiative de Renforcement de la Résilience des Producteurs (IRRP) face au COVID-19 » ;
- la coordination et appui des DT dans les cartographies des risques de corruption réalisées en 2022 ;
- la rédaction du rapport d'analyse des risques de corruption relatifs à la gestion du projet IRRP ;
- le synthèse des rapports d'analyse des risques de corruption relatifs (1) au processus de demande d'acquisition du domaine privé de l'État ; (2) au processus de déclaration fiscale des entreprises ; (3) aux procédures de perception des ristournes des produits des ressources halieutiques et de l'économie bleue, (4) cas des collectivités territoriales décentralisées à Mahajanga ; (5) au processus d'approvisionnement de la Société Fanalamanga ; (7) au processus de délivrance de la Fiche Individuelle de Bovins (FIB) dans la Région Atsimo-Andrefana ; (8) au processus de mise en œuvre des projets d'électrification rurale ;
- la revue des rapports d'analyse des risques de corruption relatifs (1) au processus de circuit des malades, cas : CHU Tambohobe Fianarantsoa ; (2) au système de gestion de la Maison Centrale Antanimora ; (3) au processus de délivrance de permis de construire de la Commune Urbaine de Mahajanga ; (4) au processus de visite technique des véhicules ;
- la rédaction du rapport d'analyse des risques de corruption relatifs à la gestion du projet IRRP ;
- l'appui à la planification de la mise en place et mise en œuvre du mécanisme de lutte anti-corruption dans la gestion : (1) des chaînes de valeur « pêche traditionnelle » ; (2) du cluster « Poivre – café – Girofle – Vanille » dans les Régions Androy, Anosy et Atsimo-Atsinanana ;
- la conception d'un guide illustré de prévention de la corruption dans le processus de passation de Marchés Publics : (1) Mise à jour du guide pour la prévention de la corruption dans l'organisation des concours administratifs, (2) Elaboration de la note conceptuelle et budgétisation de la mise en place et mise en œuvre du mécanisme de lutte anti-corruption dans la gestion des chaînes de valeur « pêche traditionnelle » et cluster « Poivre – café – Girofle – Vanille » dans les Régions Androy, Anosy et Atsimo-Atsinanana, (3) Elaboration du document de projet relatif à la mise en place des PRA dans les Régions Boeny et DIANA, (4) Elaboration des TDR relatifs à la mise en place et/ou à la redynamisation des PRA et des donneurs d'alertes dans les Régions Atsimo-Andrefana, Analamanga, Menabe et Analanjirofo, dans le cadre du projet avec WWF ;
- la coordination de la mise en œuvre des recommandations issues de l'analyse des risques de corruption relatifs : (1) au processus de mise en œuvre des projets d'électrification rurale (ADER – Ministère de l'Energie et des Hydrocarbures (MEH) - BIANCO) ; (2) au processus d'approvisionnement et de recouvrement de la Société JIRAMA ; (3) au processus de délivrance de la Carte Nationale d'Identité dans les districts de Toamasina I et de Toamasina II ; (4) au processus de demande d'acquisition du domaine privé de l'État ; (5) au processus de déclaration fiscale des entreprises ; (6) aux procédures de perception des ristournes des produits des ressources halieutiques et de l'économie bleue : cas des collectivités territoriales décentralisées à Mahajanga ; (7) à la mise en place de la PILCC du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) ; (8) à la mise en place de la PILCC du MEF ; (9) au processus de

passation des Marchés Publics ; (10) au colloque foncier ;

- le suivi de la mise en œuvre des recommandations issues de la cartographie des risques de corruption relatifs : (1) au processus de délivrance de la Carte Nationale d'Identité dans les districts de Toamasina I et de Toamasina II ; (2) au processus de demande d'acquisition du domaine privé de l'État ; (3) au processus de déclaration fiscale des entreprises ; (4) aux procédures de perception des ristournes des produits des ressources halieutiques et de l'économie bleue : cas des collectivités territoriales décentralisées à Mahajanga.

Les réalisations dans le domaine de la digitalisation et la dématérialisation progressive des procédures administratives étaient :

- le plaidoyer mené auprès (1) du Directeur de la transformation digitale et du Directeur de l'E-Gouvernance en vue d'un partenariat entre le BIANCO et le Ministère du Développement Numérique, de la Transformation Digital, des Postes et des Télécommunications (MNDPT) pour appuyer la digitalisation des entités publiques ; (2) de l'Unité de Gouvernance à la Digitalisation en vue d'un partenariat entre le BIANCO et l'UGD pour appuyer la digitalisation des entités publiques ;

- l'élaboration et vulgarisation d'un canevas de document de projet de digitalisation et dématérialisation progressive des procédures administratives ;

- la revue du document de projet de digitalisation : (1) des procédures de gestion des recettes au niveau de la cession du CHU Andrainjato Fianarantsoa ; (2) de la consultation des pièces justificatives requises en matière de Soldes et Pensions du Service de la Solde et des Pensions de la Région Haute Matsiatra ; (3) des procédures de gestion des ressources humaines de la Commune Urbaine de Diégo-Suarez ; (4) des procédures de gestion des recettes de l'hôpital militaire et de la pharmacie de Diégo-Suarez.

Par ailleurs, les réalisations au titre de l'adoption des dispositifs anti-corruption au niveau des secteurs publics (PILCC, STAC etc.) sont matérialisées par les actions suivantes:

- le plaidoyer auprès du DG de l'IMATEP en vue de la mise en place de STAC pour la sécurisation des concours et l'insertion du module de LCC dans les programmes de formation ;

- la Saisine de l'IGE pour la sécurisation du concours ;

- la saisine de l'ESSA pour la sécurisation du concours d'entrée en première année ;

- la tenue d'une réunion d'information avec l'équipe de la CNAPS et le mouvement ROHY ;

- la tenue d'une réunion d'information avec l'équipe de la Direction du Bureau de Traitement de Doléances et de LCC du MTP en date du 22 février 2022 ;

- la tenue d'une séance de transfert de compétences en vue de l'élaboration de la PILCC en date du 20 mai 2022 : MNDPT, MINAE, SENVH, MTM ;

- l'organisation de la deuxième réunion d'information sur la PILCC avec les STAC des 23 Ministères ;

- l'appui des Directions et Unités de LCC nouvellement mises en place auprès du : MEDD, MESUPRES, MAM, MICC, METFP, MSP ;

- l'élaboration en cours de la PILCC: MINAE, SEG, MTM, MESUPRES, MID, MTP, MEN ;

- la validation de la PILCC: MPEB, SENVH, MSP, MEDD ;

- la validation et la signature de la PILCC: MEH, MDN, MEF ;

- l'appui technique de l'équipe du MEAH dans l'élaboration du PMO au mois de février 2022 ;

- l'accompagnement de l'élaboration du PMO en cours : MEH, MINAE, MDN, MEF, MSP, SENVH, MPEB.

Enfin, les activités rentrant dans le cadre de la vulgarisation du Système de Management Anti-Corruption (SMAC) pour l'obtention de la norme ISO 37001 étaient les suivantes :

- l'organisation d'une séance d'information sur les normes et l'ISO 37 001 par le DG du BNM à Ambohibao en date du 15 février 2022 ;

- la participation à la formation sur l'ISO 37 001 dispensée par l'association MAIDI en date du

03 et 04 mai 2022 ;

- l'élaboration d'une fiche méthodologique en vue de la vulgarisation du SMAC au sein du milieu entrepreneurial ;
- l'organisation et la réalisation de la formation SMAC pour le personnel du BIANCO, financée par le PNUD ;
- la signature de la convention de partenariat avec le SIM en date du 21 avril 2022 à l'hôtel Carlton.

Volet éducation :

Au titre de 2022, le BIANCO a effectué les activités suivantes dans le cadre de l'insertion de la dimension LCC dans les programmes de formation des agents publics, des programmes d'études et d'éducation de jeunes :

- le regroupement de tous les responsables des écoles et centres de formation d'agents publics pour un plaidoyer unique en vue de l'insertion d'un module LCC dans les programmes de formation : ENMG, ENAP, INSPC, EFGN, EGNA, ESGN, ENSP, ENIAP, ACMIL, ENSOA, CPO, EEM, IMATEP, INFA, ENAM, CNFTF, INFP (MEN), INDDL, INJ, ANS, MDNTD, DGD, DGI, DCAQ, EFTA, ININFRA, INFP (MinSanté) ;
- l'élaboration de modules de formation « Fonction publique » : INFA, ENAM, IMATEP, « Sécurité » : EGNA (mise à jour), « Finances publiques » : DFP/ DGI, « Justice » : ENMG FI, ENAP, « Ressources naturelles » : CNFTF validé au niveau des ministères (MEDD, METFP).
- la poursuite de la collaboration avec le MEN pour le suivi de la clôture de la phase d'expérimentation (T1, T4, T7) ;
- l'accompagnement de la phase d'expérimentation pour les niveaux T2, T5, T8, et plaidoyer auprès du Directeur Général de la Pédagogie en vue de l'insertion du thème LCC dans les examens blancs et officiels ;
- l'appui des DT à l'organisation des séances de transferts de compétences en matière de LCC au profit des EAC ;
- l'insertion de la LCC dans les programmes d'éducation de l'Antily (matérialisée par la vulgarisation du guide pour l'attribution de Talenta et la signature de convention réalisée le 22 février 2022) ;
- le suivi de la compilation et analyse des rapports des DT sur l'insertion de la thématique LCC dans les sujets d'examens blancs (niveau CISCO).

Ensuite, les réalisations en matière de sensibilisation et de mobilisation des jeunes à travers des réseaux d'honnêteté et d'intégrité (RHI) consistaient aux :

- production d'un guide de création et de mobilisation des RHI ;
- coordination de l'organisation des JLRHI au niveau territorial.

En outre, des réalisations majeures ont été enregistrées quant à la mobilisation du grand public à travers la communication de masse et les relais (OSC, olobe, leaders d'opinion, médias, « AIK », émissions TV, spots...), plus précisément par le biais de :

- la célébration de la JILCC : Concours ANTSA, Concours beach-soccer, Concours MIAC, Exposition, Carnaval, Cérémonie officielle. Appui et accompagnement de la DTA à l'organisation de la JILCC ;
- la production, la diffusion et la vulgarisation des supports de communication de masse : Nombre de supports audiovisuels produits, Vidéo vœux 2022, émission « AIK » sur le Favoritisme, Visuel de l'émission « AIK » pour Générique, visuels pour l'édition de la FIM (04), vidéo spéciale FIM, vidéo spéciale SIM, vidéo pour UNCAC, Clip relatif à la chanson de mobilisation sur la LCC réalisée par le groupe VAE, visuel sur le SMAC, DP Travaux publics, Mission de Monsieur le DG à Sambava, Mission de Monsieur le DG à Manakara, convention entre le BIANCO et l'INTERPOL, vidéo sur la JMJ Mada X, capitalisation de l'émission radiophonique « Savaravina » de la RNM, capitalisation de l'émission « Koram-be mandraigny » de la RNM, prise de vue de la DP du MDN, mise en place de la STAC au niveau des Ministères, spot sur

l'Antenne Régionale du BIANCO à Morondava, Spot sur l'Antenne Régionale du BIANCO à Manakara, spot sur la tenue de la JILCC 2022, mise en boîte et diffusion de la Déclaration Solennelle du DG du BIANCO à l'occasion de la JILCC 2022 ;

- l'édition d'un certain nombre de guides, en l'occurrence le guide « MOFF », le guide relais, le guide RHI, le guide ARMP ;
- la fabrication des porte-clés : « Pour une éthique des affaires » ;
- la publication sur les réseaux sociaux, YouTube et Facebook (Clip VAE, SMAC, FIM, DP MTP, Mission du DG à Manakara, Slam sur STAC Sambava, Mission de Monsieur le DG à Sambava, convention entre le BIANCO et l'INTERPOL, JMJ, RAPAN 2021, SAVARAVINA, KORAMBE MANDRAIGNY, JILCC 2022, Déclaration Solennelle JILCC « DG BIANCO » ;
- l'envoi d'un SMSing : les thèmes ont été axés sur : Vœux 2022, LCC, Jeunes, 8 mars, Patriotisme, Pâques, Secteur privé , PILCC, Transport , Rapport annuel du BIANCO, PILCC du MEF, TANDEM, DIGITALISATION, JILCC ;
- la promotion des canaux ou plateformes de mobilisation : 18 714 abonnés de la page Facebook ; 310 abonnés sur YouTube (publication relative aux Brèves pour Echos Régions, aux Résultats des opérations, aux évènements divers, au code de conduite des affaires et engagement). Nom de domaine renouvelé ; Booster des publications visuelles : 89 671 vues, 7363 interactions sur la publication ;
- la mise en place d'une cellule audio-visuelle propre au BIANCO. Autres activités réalisées, 12 banques d'informations créés et alimentées, dont 1130 renseignements fournis ;
- la réalisation des séances de plaidoyer auprès des entités cibles : Antiln'i Madagasikara (Réunion virtuelle avec les Antily et les Agents du STEP des 06 DT)
- la réalisation des séances de plaidoyer auprès des entités cibles, et redynamisation des coalitions existantes : Organisation d'une séance de renforcement de capacités des éléments du STEP en matière d'opérationnalisation de coalition.

Une grande partie des activités préventives et éducatives figurant dans les tableaux suivants a été appuyée par les Partenaires Techniques et Financiers traditionnels du BIANCO.

Tableau 1 : Les activités d'éducation et de prévention appuyées par les PTF

Projets	Réalisations	Observations
PAPSP	- Réception des fournitures pour les ateliers de cartographie des risques de corruption pour la DEP et les 8 DT.	
WWF	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à la réunion de préparation de la mise en œuvre du Projet "Lutte Contre la Corruption et le trafic d'espèces sauvages" (25 Janvier 2022) ; - Participation à la réunion de travail organisée par le responsable du Projet au niveau du WWF (Semaine du 31 janvier au 04 février 2022) ; - Envoi du PMO mis à jour et élaboration du projet de convention de partenariat (08 mars 2022) ; - Participation au forum de partage « CCWT » au Carlton (31 mars et 01 avril 2022) ; - Elaboration et validation des TDR relatifs aux activités à mettre en œuvre ; - Participation à l'atelier d'élaboration de la feuille de route sur l'insertion de la dimension anti-corruption dans le cursus de formation des Magistrats à l'ENMG ; - Tenue d'une réunion d'information des Partenaires (PAGE GIZ, WWF, MEDD) sur la situation actuelle des PRA (DIANA, Atsimo Andrefana, Boeny) ; - Validation de l'avant-projet du curriculum DFIM/ENMG 	<p>Parmi les activités prévues dans la convention de partenariat entre le BIANCO et la WWF (en attente de signature), le chantier finalisé pour cette année 2022 est l'élaboration du module de LCC pour les élèves magistrats en formation à l'Ecole Nationale de la Magistrature et des Greffes. Conçu en collaboration avec la Direction de la Formation Initiale de l'ENMG, l'Alliance Voahary Gasy, le Transparency International, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, des personnes ressources (Magistrats ayant travaillé dans le domaine de la LCC, professeurs d'université ...), ... ce module est actuellement en phase de validation au niveau du Conseil Scientifique de l'Ecole en vue d'être enseigné dès la rentrée de la nouvelle promotion 2023 de la nouvelle promotion 2023 de l'ENMG – section Magistrats.</p>
GIZ SFF	<ul style="list-style-type: none"> - Proposition d'activités de l'AVG et de l'HFKE pour financement et tenue de la réunion des membres du CTCS pour le suivi de la mise en œuvre des conventions ; - Elaboration des TDR relatifs aux activités d'analyse des risques de corruption et à la mise en œuvre des mesures préventives dans les secteurs prioritaires : Education et Finances publiques. 	<p>Malgré la suspension de la collaboration avec la GIZ SFF, l'AVG et l'HFKE continuent de réaliser des activités « non-couteuses » prévues dans leurs plans d'actions de LCC 2022. Ces activités se résument comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dépôt auprès des Directions Territoriales du BIANCO des dossiers sur des faits soupçonnés de corruption dont ils sont témoins ou rapportés par les victimes (AVG et HFKE) ; - Sensibilisation du grand public lors des réunions – regroupements religieux organisés par les

Projets	Réalisations	Observations
		organisations confessionnelles membres de l'HFKF au niveau des provinces.
GIZ PRADA	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de l'atelier de concertation pour la mise en œuvre des recommandations relatives à l'amélioration du climat des affaires dans la gestion des chaînes de valeur « pêche traditionnelle » et cluster « Poivre – Café – Girofle – Vanille » dans les Régions Androy, Anosy et Atsimo-Atsinanana (17 et 18 février 2022) ; - Tenue de l'atelier d'accompagnement du Projet IRRP – MINAE pour l'identification des risques de corruption liés à la mise en œuvre de ce projet ; - Coordination de la mise en œuvre du mécanisme de lutte anti-corruption dans la gestion des chaînes de valeur « Café – Vanille – Poivre – Girofle » dans la Région Atsimo-Atsinanana. 	Malgré les nombreuses séances de travail pour la modification de la planification des activités à entreprendre dans le cadre de ce projet, aucune activité n'a pu être entreprise en raison de la lenteur de la validation du projet et des exigences en matière de dossiers administratifs. Ce projet est actuellement mis en veilleuse.
GIZ PERER	<ul style="list-style-type: none"> - Tenue de la réunion du CTCS (GIZ PERER, FES, MEH, BIANCO) pour la planification de la mise en œuvre des recommandations issues de l'analyse des risques de corruption dans le processus d'électrification rurale ; - Coordination des appuis financiers et techniques apportés à la DULC du MEH. 	Les activités réalisées durant l'année 2022 sont des activités proposées directement par le MEH au PERER portant, notamment sur la mise en place des STAC régionales et la vulgarisation de la PILCC.
GIZ PAGE	<ul style="list-style-type: none"> - Finalisation du document de projet ; - Envoi des documents techniques et administratifs à l'équipe PAGE pour la demande de subvention locale. 	De nombreuses séances de travail et d'échanges de mails ont été réalisés en vue de finaliser le document de projet. Toutefois, le blocage entraînant la suspension porte sur les exigences en matière de dossiers administratifs. Ce projet est actuellement en <i>stand-by</i> .
OIF	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration du projet de convention ; - Conception du document de projet liant l'OIF et le BIANCO dans le cadre du projet « Prévention et lutte contre la corruption selon une approche basée sur les droits de l'Homme » ; - Finalisation du plan d'actions ; - Relance de la 2^{ème} phase du projet avec tous les partenaires ; - Réajustement du budget et du calendrier de réalisation du projet ; - Elaboration des TDR pour les volets Education et 	Grace à l'appui financier de l'OIF, un atelier a été organisé à Toamasina pour concevoir un module de LCC à insérer dans les programmes de formation des élèves de l'Ecole Nationale de l'Administration Pénitentiaire (ENAP) à Antetetzambaro. Déjà validé par la Direction Générale de l'Ecole, le module sera enseigné dès la rentrée de la Promotion de l'ENAP 2023. L'enseignement sera assuré par les formateurs de l'ENAP à l'issue des séances de transfert

Projets	Réalisations	Observations
	<p>Prévention ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation à la réunion des acteurs du projet ; - Rédaction du rapport à mi-parcours ; - Finalisation des activités ; - Elaboration du rapport de fin de projet. 	<p>de compétences animées par le STEP du BIANCO à Toamasina.</p> <p>Ce partenaire a également contribué financièrement à la production des supports de communication comme le dépliant de la loi 2016-020 en version caricaturée, et qui a été dupliqué en 80 exemplaires.</p>
PNUD	<ul style="list-style-type: none"> - Edition et duplication du dépliant caricaturé, du guide MOFF, du guide RHI, du guide Relais et du guide de prévention de la corruption dans le processus de passation des Marchés Publics ; - Finalisation et envoi des TDR des activités, y compris la formation sur le SMAC ; - Validation de l'avant-projet RCIPED volet « éducation – prévention » pour le PTA 2023 ; - Réalisation de la formation sur le SMAC. 	<p>Grace à l'appui du PNUD, ont été édités 1 000 exemplaires des deux guides très utiles dans la mobilisation du public à la LCC et à la mise en œuvre du MOFF, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le guide à l'usage des relais ; - Le Guide de mise en place et d'opérationnalisation des RHI. <p>Ces supports sont actuellement disponibles au niveau territorial pour être vulgarisés auprès de nos partenaires relais et RHI. Fidèle partenaire du BIANCO dans l'organisation de la JILCC, le PNUD a assuré pour cette année 2022 la production de quatre types de supports de mobilisation de masse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - T-shirt à 1 500 exemplaires; - Casquettes à 1 500 exemplaires; - Autocollants à 500 exemplaires; - Banderoles à 10 exemplaires.
FES	<ul style="list-style-type: none"> - Edition et duplication des dépliants caricaturés (1000 exemplaires). 	
UNICEF	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement de la DTD dans la finalisation des documents requis pour le lancement de la troisième phase de partenariat ; - Finalisation et envoi des rapports d'activités. 	<p>La collaboration avec l'UNICEF a permis à la Direction Territoriale du BIANCO à Antsiranana (BIANCO DTD) de mener des activités dans la Région SAVA et le District d'Amboanja où la visite du BIANCO s'est fait rare en 2022 en raison de la diminution des ressources mises à sa disposition. Parmi les résultats des activités issues de ce partenariat figurent :</p>

Projets	Réalizations	Observations
		<ul style="list-style-type: none"> - 30 membres des OSC relais et des coalitions formées en signalement à Sambava, Antalaha, Ambanja et Antsiranana ; - 500 parents d'élèves sensibilisés sur la lutte contre la corruption et le droit, ainsi que la protection de l'enfant ; - 17 établissements scolaires touchés à la mobilisation à la lutte contre la corruption, au droit et à la protection des enfants ; - 16 séances d'éducation des parents d'élèves dans les établissements scolaires partenaires du BIANCO effectuées ; - 17 établissements scolaires touchés par la mobilisation à la lutte contre la corruption, au droit et à la protection de l'enfant ; - 02 ateliers de capitalisation des donneurs d'alertes réalisés ; - 03 spots TV et 03 spots audio produites et diffusées sur les stations radio et TV à Sambava, Antalaha et Ambanja ; - 08 stations radios partenaires (03 à Antalaha, 02 à Sambava et 03 à Ambanja) identifiées avec 02 points d'écoute (Bemanevika et Ampohibe) ; - 1000 brochures sur la Loi 2016-020 sur la LCC vulgarisées ; - 500 dépliant caricaturés des infractions de corruption vulgarisés. - 500 dépliant sur le droit de protection de l'enfant.

3.2.1.2- Au niveau des Directions Territoriales
3.2.1.2.1- En matière d'éducation

► **Education des Jeunes**

Le Réseau d'Honnêteté et d'Intégrité (RHI) et les Mouvements des jeunes (MJ) sont des cercles de socialisation privilégiés des jeunes. Les RHI sont implantés au niveau des établissements et des universités tandis que les Mouvements des Jeunes sont des associations des jeunes qui sont constituées dans tous les milieux sociaux qui sont favorables et déterminés à combattre la corruption sous toutes ses formes.

NOMBRE DES RHI – Mouvements des Jeunes (MJ) OPERATIONNELS EN 2022 : 165

Tableau 2 : Nombre des RHI opérationnels

	DTA	DTT	DTF	DTU	DTD	DTM	NATIONAL
Niv. Scolaire	33	24	19	16	18	11	121
Niv. Universitaire	15	02	14	04	03	03	41
M.J	01			01		01	03

RHI / M.J FORMES – ACCOMPAGNES ET SUIVIS

Tableau 3 : Nombre des RHI formés, accompagnés et suivis

MOFF OPÈRÈ	RHI / M. J FORMÈS	RHI / M.J ACCOMPAGNÉS	RHI / M.J SUIVIS
Nombre	150	33	83

N.B : Cinq (05) journées locales dédiées à la mobilisation des RHI ont été organisées dans tout Madagascar.

Suivant les réalisations des trois (03) dernières années, force est de constater que le nombre des RHI et MJ opérationnels augmentent progressivement, ce qui atteste bien le fait que la jeunesse se présente davantage comme un levier incontournable pour ancrer socialement la lutte anti-corruption. Durant l'année 2022, les efforts déployés par le Bureau se sont focalisés sur l'opérationnalisation et la redynamisation des structures existantes au niveau des chefs-lieux de provinces et de régions.

► **Education du grand public**

Les textes en vigueur et les documents stratégiques relatifs à la lutte contre la corruption reconnaissent le rôle de la société civile, les entités servant de partenaire relais, les leaders d'opinion, les coalitions et les médias dans l'éducation du grand public. Par le biais de son mode opératoire faire-faire, le BIANCO renforce la généralisation de l'appropriation des moyens de la lutte anti-corruption et suscite l'adhésion volontaire des citoyens de bonne volonté pour résister aux pratiques corrupives.

RELAIS OPERATIONNELS EN 2022 (OSC et associations de notables) : 136

Tableau 4 : Nombre de relais opérationnels

RELAIS	FORMÈS	ACCOMPAGNÉS	SUIVIS /EVALUÉS
NOMBRE	91	66	88

MEDIAS PARTENAIRES EN 2022 : 117 stations audio TV partenaires

Tableau 5 : Nombre de médias partenaires

DT	DTA	DTT	DTF	DTU	DTD	DTM	NATIONAL
ENTITES	12	21	21	21	16	26	117

COALITIONS CREEES EN 2022 : 14

Tableau 6 : Nombre de coalitions créés

DT	DTA	DTT	DTF	DTU	DTD	DTM	NATIONAL
CAC	1	0	5	0	5	3	14

COALITIONS OPERATIONNALISEES EN 2022 : 22

Tableau 7 : Nombre de coalitions opérationnelles

CAC NOMBRE	FORMÉES 14	ACCOMPAGNÉES 16	SUIVIES /EVALUÉES 11
---------------	---------------	--------------------	-------------------------

DENONCIATIONS RECUES DES COALITIONS EN 2022 : 102

Tableau 8 : Nombre de dénonciations reçues via les coalitions

TRIMESTRE	01	02	03	04	TOTAL
NOMBRE	36	32	29	05 ²	102

En poursuivant les efforts entrepris en 2021, les structures relais, les OSC et entités regroupant les notables, les leaders d'opinions et les médias restent les premiers partenaires du BIANCO dans l'éducation du public depuis l'adoption du MOFF. Durant l'année 2022, l'opérationnalisation des structures déjà existantes a été priorisée et la collaboration avec les notables, en l'occurrence le Comité pour le Fampihavanana Malagasy (CFM) et les autres leaders traditionnels. Par ailleurs le partenariat avec les médias et les compagnies audiovisuelles, notamment ceux qui se situent dans les régions, a été optimisé pour la diffusion des messages de mobilisation publique émanant du BIANCO.

En outre, 14 coalitions anti-corruption ont été créées durant l'exercice 2022, notamment dans les régions qui n'ont pas été très actives sur cette thématique lors de l'année 2021. Il importe de rappeler, qu'à la différence des relais qui ont été mobilisés par le BIANCO pour lui suppléer dans l'éducation du public au refus et à la dénonciation de la corruption, les coalitions anti-corruption étaient mises en place pour mener des plaidoyers en vue d'un changement de comportement au sein des secteurs d'activités les plus décriés, pour interpeller les acteurs impliqués ou favorables à la corruption et surtout afin de dénoncer les pratiques de corruption qui touchent les secteurs stratégiques comme les finances publiques, le domaine foncier, la justice, la décentralisation et les ressources naturelles. En fin de compte, 102 dénonciations émanant de ces entités ont été transmises au BIANCO au cours de l'année 2022.

► **Education des agents de l'État**

STAC AYANT REALISE DES ACTIVITES D'EDUCATION : 132

Tableau 9 : Nombre de STAC réalisant des activités d'éducation

STAC NOMBRE	AYANT REALISÉ DES ACTIVITES D'EDUCATION 132	FORMÉES 115	ACCOMPAGNÉES 132	SUIVIES 25
----------------	--	----------------	---------------------	---------------

En tant que structure permanente anti-corruption implantée au niveau des départements ministériels et des entités publiques, la Structure Anti-Corruption (STAC) a pour mission principale de sensibiliser et de mobiliser les agents publics pour lutter contre la corruption.

3.2.1.2.2- En matière de prévention

Conformément aux dispositions de l'article 44 alinéa 3 de la loi anti-corruption en vigueur, la mission principale du BIANCO en matière de prévention de corruption consiste, d'une part, à dispenser des conseils et recommander des mesures d'ordre législatif et réglementaire ; et d'autre part, d'appuyer les Institutions publiques sur la mise en œuvre d'une politique sectorielle de lutte contre la corruption.

Aux fins d'application de l'article susmentionné, la stratégie en matière de prévention se décline en 06 axes d'intervention thématiques, à savoir :

- Analyse et cartographie des risques de corruption dans les processus vulnérables à la corruption
- Promotion de la digitalisation et de la dématérialisation progressives des procédures administratives ;
- Mise en place et mise en œuvre de la PILCC au niveau central et de Programme Anti-Corruption (PAnCo), avec sa déclinaison au niveau territorial ou régional ;
- Appui et accompagnement des STAC ;
- Appui des entités organisatrices dans la sécurisation des processus de concours et de recrutement administratif ;
- Promotion du système de management anti-corruption selon l'ISO 37001.

1. ACCOMPAGNEMENT DES ENTITES PARTENAIRES À ANALYSER ET CARTOGRAPHIER LES RISQUES DE CORRUPTION DANS DES PROCESSUS

Tableau 10 : Accompagnement des entités partenaires en matière d'analyse et cartographie des risques de corruption

N°	Processus analysés	Directions Concernées	Statut (Mise en œuvre)	Rapport rédigé et validé
1	Gestion du projet « Initiative de Renforcement de la Résilience des Producteurs face au COVID-19 »	DEP	Attente de la planification des recommandations	Oui
2	Système de gestion de la Maison Centrale Antanimora : 1- Mise en liberté des personnes détenues ; 2- Délivrance d'ordre médical ; 3- Exécution des ordres de justice ; 4- Visite des détenues et gestion des vivres ; 5- Gestion interne.	DTA	Mise en œuvre des recommandations	Oui
3	Processus de visite technique des véhicules		Mise en œuvre des recommandations	Oui
4	Processus de gestion du fonds d'équité (CHUJRA)		Attente de la planification de la mise en œuvre des recommandations	Oui
5	Processus de délivrance de la Carte Nationale d'Identité dans les Districts de Toamasina I et de Toamasina II	DTT	Mise en œuvre des recommandations	Oui
6	Processus de recrutement de Maîtres FRAM, cas de la DREN Atsinanana et des CISCO Toamasina I et II		Attente de la planification de la mise en œuvre des recommandations	Oui
7	Processus des circuits des malades, cas du CHU Tambohobe	DTF	Attente de la planification de la mise en œuvre des recommandations	Oui
8	Processus de délivrance d'autorisation de sortie des pierres industrielles à Tuléar	DTU	Attente de la planification de la mise en œuvre des recommandations	Oui
9	Processus de délivrance de permis de construire auprès de la Commune Urbaine de Mahajanga	DTM	Attente de la planification de la mise en œuvre des recommandations	Oui
10	Processus d'amélioration de la fiscalisation des tricycles dit « bajaj » à Mahajanga		Attente de la planification de la mise en œuvre des recommandations	Oui

La réalisation de l'analyse des risques de corruption devrait permettre au BIANCO d'approfondir la réflexion sur les enjeux de la lutte contre la corruption et déboucher également sur l'engagement de l'Administration et sur la compréhension partagée de l'ampleur des actions à conduire. Par ailleurs, l'adoption de l'approche méthodologique innovante et participative Anti-corruption Works (AC/Works) a permis une meilleure adhésion des entités concernées à la LCC.

Au total, dix (10) travaux d'analyse des risques de corruption ont été réalisés par le BIANCO durant l'exercice 2022. Ils concernent six secteurs prioritaires de la SNLCC, en l'occurrence la Justice (DTA), la Santé (DTF, DTA), la Décentralisation (DTT), l'Education (DTT), les Ressources Naturelles (DTU) et les Finances publiques (DTM).

Par ailleurs 10 recommandations des analyses réalisées durant les années précédentes ont été mises en œuvre à savoir :

- La passation des marchés publics ;
- La perception des ristournes sur les produits halieutiques dans les Régions BOENY et SOFIA ;
- La gestion des droits de visite des détenus et la remise de repas par la famille des détenus au sein de la maison centrale de Toamasina ;
- L'approvisionnement et le recouvrement de la société JIRAMA ;
- L'approvisionnement de la société Fanalamanga ;
- Les trafics illicites des Ressources Naturelles (tortues) dans la Région Androy, en collaboration avec le PNUD-GOUDMADA ;
- La déclaration fiscale des entreprises dans les Régions Haute Matsiatra et Ihorombe ;
- La demande d'acquisition de terrain du domaine privé de l'État ;
- La délivrance de FIB ;

Et le processus lié à la violence, à la délinquance juvénile et l'insécurité dans la filière vanille à Sambava et à Ambanja en collaboration avec l'UNICEF.

2. PROMOTION DE LA DIGITALISATION ET DE LA DEMATERIALISATION PROGRESSIVE DES PROCEDURES ADMINISTRATIVES

Tableau 11 : Digitalisation et dématérialisation des procédures administratives

N°	Procédures digitalisées	Directions Concernées	Statut
1	Accompagnement de la société d'État PAOMA pour la sécurisation de la digitalisation du compte épargne TSINJO LAVITRA.	DTA	Digitalisation en cours
2	Accompagnement du CHU Analakininina pour la digitalisation des procédures d'accueil et de prise en charge des patients.	DTT	Digitalisation en cours
3	Accompagnement de la Commune Urbaine de Toamasina en matière de digitalisation des procédures de délivrance des actes d'état civil.		Digitalisation en cours
4	Accompagnement de la Direction Régionale de l'Administration Pénitentiaire de la Région Haute Matsiatra pour la digitalisation de la procédure de gestion des travaux pénitentiaires.	DTF	Digitalisation en cours
5	Accompagnement de la Direction Régionale de l'Education Nationale de la Région Haute Matsiatra pour la digitalisation de la procédure de gestion des carrières du personnel.		Digitalisation en cours
6	Accompagnement du Centre Hospitalier Universitaire Tambohobe pour la digitalisation de la procédure de gestion des recettes et des réactifs du laboratoire.		Digitalisation effective et suivie
7	Accompagnement du Service Régional de la Solde et des Pensions de la Région Haute Matsiatra pour la digitalisation de la procédure de consultation des documents.		Digitalisation effective et suivie
8	Accompagnement du Centre Hospitalier Universitaire d'Andrainjato pour la digitalisation de la procédure de gestion des médicaments et des fournitures médicales au niveau de la pharmacie et procédure de gestion des recettes au niveau de la cession.		Digitalisation effective et suivie
9	Accompagnement de la CUDS en vue de la digitalisation des procédures de gestion des ressources humaines.	DTD	Digitalisation en cours
10	Accompagnement de la STAG de l'HOMI en vue de la digitalisation des procédures de gestion des recettes de l'hôpital et de la pharmacie.		Digitalisation en cours
11	Accompagnement du Gouvernorat de la région Boeny sur le projet de digitalisation de la perception des ristournes relatifs aux produits halieutiques.	DTM	Digitalisation en cours
12	Accompagnement de la OÜ de Mahajanga pour la digitalisation du processus de délivrance des permis de construire.		Digitalisation en cours

Le cadre normatif international ainsi que l'arsenal juridique national prévoient la mise en place progressive d'un système de digitalisation et de dématérialisation dans l'Administration publique dans l'objectif de réduire l'intervention humaine dans la gestion des affaires publiques.

C'est dans cette optique que les Directions Territoriales du BIANCO ont accompagné le secteur public à digitaliser et à dématérialiser progressivement les procédures administratives.

Ainsi, 12 processus ont été accompagnés par les DT pour aboutir à la digitalisation, dont 03 sont déjà opérationnels :

- La digitalisation de la procédure de gestion des médicaments et des fournitures médicales au niveau de la pharmacie et la procédure de gestion des recettes au niveau de la cession du Centre Hospitalier Andrainjato ;
- La digitalisation de la procédure de consultation des documents (dossiers nécessaires) au niveau du Service Régional de la Solde et des Pensions de la Région Haute Matsiatra ;
- La digitalisation de la procédure de gestion des recettes et des réactifs du laboratoire au niveau du Centre Hospitalier Universitaire de Tambohobe.

Bien que l'accompagnement à la digitalisation soit une nouvelle activité pour le BIANCO, les premiers essais ont témoigné de bons résultats, encourageant sa poursuite intensive.

3. ACCOMPAGNEMENT DES MINISTERES ET DE SES DEMEMBREMENTS A ELABORER ET A METTRE EN ŒUVRE LEURS PILCC/PAnCO

Tableau 12 : Accompagnement des ministères et de ses démembrements pour l'élaboration et la mise en œuvre de leurs PILCC/PANCO

ACTIVITÉS	Indicateurs	Réalisations	Observations
Mobiliser les départements ministériels à mettre en place une PILCC	Nombre d'entités approchées	25	23 Ministères + CNAPS + ROHY
	Nombre de PILCC en cours d'élaboration	7	MINAE, SEG, MTM, MESUPRES, MID, MTP, MEN
	Nombre de PILCC en attente de validation et signature	4	MPEB, SENVH, MSP, MEDD
	Nombre de PILCC validée et signée	3	MEH, MDN, MEF

Conformément aux dispositions de l'article 6 de la loi 2016-020 du 22 août 2016 sur la LCC, le BIANCO a poursuivi ses efforts sur la mobilisation et l'accompagnement des départements ministériels à élaborer et adopter leurs Politiques Internes de Lutte Contre la Corruption (PILCC). L'adoption de cette politique implique la volonté manifeste du Ministère à combattre fermement la corruption au sein du département ministériel, des organismes rattachés et des démembrements régionaux.

Tout compte fait, trois (03) ministères, à savoir le MEH, le MDN et le MEF, ont parachevé l'élaboration de leurs PILCC en 2022.

L'accomplissement de cette étape présente par ailleurs l'avantage d'aligner Madagascar au rang des pays qui ont fait des progrès substantiels dans l'ancrage des politiques et pratiques de prévention de la corruption au sein de l'administration publique à un moment crucial où les engagements pris par notre pays vis-à-vis de la Convention des Nations Unies Contre la Corruption (CNUCC) sont soumis à une évaluation internationale.

4. MISE EN PLACE ET OPERATIONNALISATION DES STAC

Tableau 13 : Mise en place et opérationnalisation des STAC

ACTIVITES	Indicateurs	DTA	DTT	DTF	DTU	DTD	DTM	Total National
Mettre en place et opérationnaliser les structures anti-corruption au niveau de l'administration publique	STAC créées	17	52	25	44	18	30	186
	STAC formées	31	59	63	67	116	94	430
	STAC opérationnelles	20	32	6	15	70	59	202
	STAC suivies	36	20	30	13	142	110	351

Dans l'optique de mettre en œuvre les Programmes Anti-corruption (PAnCO) au niveau territorial, le BIANCO a consacré ses efforts dans l'opérationnalisation des STAC territoriales. De nombreuses STAC(s) ont été créées et formées en 2022, mais faute de moyens suffisants, seulement 47% des STAC formées étaient opérationnelles pour mettre en œuvre les activités anti-corruption prévues dans leurs plans anti-corruption.

5. APPUI DES ENTITES ORGANISATRICES DANS LA SECURISATION DU PROCESSUS DE CONCOURS/RECRUTEMENTS

Tableau 14 : Sécurisation du processus de recrutement lors des concours administratifs

ACTIVITES	Indicateurs	Réalisations	Observations
Appuyer les entités organisatrices de concours dans la sécurisation du processus	Nombre de concours accompagnés	11	<ul style="list-style-type: none"> - CBGLCC/CUA (Sapeurs-pompiers) - DAJ/MDN (ACMIL) - IMATEP - INFA - ESSA Ankatso - ENMG - IGE - METFP (recrutement) - MINAE (recrutement) - ENAM - PN

Hormis le cas du concours des magistrats organisés par l'ENMG au titre de l'année 2022, qui a été directement appuyé par le BIANCO selon l'approche classique, le Mode opératoire « faire faire » a été appliqué dans d'autres. En d'autres termes, les STAC des entités organisatrices ont été encadrées et responsabilisées davantage. En effet, le rôle du BIANCO s'est limité à l'accompagnement et au contrôle du respect des mesures de sécurisation préconisées dans le guide de prévention de corruption de l'organisation des concours administratifs.

En somme, neuf (09) concours administratifs et deux (02) processus de recrutement ont été accompagnés suite à des sollicitations.

6. PROMOTION DU SYSTEME DE MANAGEMENT ANTI-CORRUPTION (SMAC) CONFORMEMENT A LA NORME ISO 37001

Tableau 15 : Promotion du SMAC

ACTIVITES	Indicateurs	DEP	DTA	DTT	DTF	DTU	DTD	DTM	Total
Vulgariser le SMAC auprès du secteur privé	Nombre des entités privées approchées	1	0	0	3	15	3	0	22

Au titre de l'année 2022, le BIANCO a inséré dans son plan de travail annuel la promotion du Système de Management Anti-Corruption (SMAC) selon la norme ISO 37001. Ce chantier concernait les secteurs privés en tant que moteurs de développement économique et social, et surtout des acteurs incontournables dans la lutte contre la corruption suivant la SNLCC. L'objectif visait à assainir et à instaurer la culture éthique dans le monde des affaires. La vulgarisation de cette nouvelle approche se poursuivra en 2023.

3.2.2- Réalisations en matière d'application de la loi

Les activités dans ce volet s'articulent autour de trois (03) domaines de compétences suivantes :

- Les déclarations de patrimoine et d'intérêts économiques ;
- Les renseignements opérationnels ;
- L'investigation proprement dite dans le cadre de l'application de la loi

3.2.2.1- Gestion des déclarations de patrimoines et d'intérêts économiques (DP)

Tableau 16 : Gestion des déclarations de patrimoines

Activités	Indicateurs d'objectifs	Objectifs PTA	Réalisations annuelles	Taux (%)	Écart (+ ou -)	Explications des écarts et observations
LA8.6.1 : Mettre à jour la liste mère des assujettis à la déclaration de patrimoine	Nombre d'assujettis recensés	6 000	6470	100%	+470	Tous départements ministériels et établissements publics de toutes catégories confondus
LA8.6.2 : Recevoir et archiver des déclarations de patrimoine	Nombre de déclarations de patrimoine reçues	4 500	2063	45%	-2437	À partir de l'année 2017, les années de dépôts de DP sont impaires
LA8.7 : Digitaliser le système de gestion des déclarations de patrimoine	Système digital mis en place et opérationnel	1		0%	-1	Ce projet est financé par la BAD. Ainsi, la concrétisation dudit projet est tant attendue par le BIANCO. Toutefois, il a été procédé au collecte des renseignements intéressant la réception et l'archivage des DP, l'exploitation et l'investigation en général, aux fins d'amélioration du système existant.

Suivant le tableau ci-dessus, 2063 déclarations de patrimoine et d'intérêts économiques ont été reçues au niveau du BIANCO en 2022. Une diminution de moitié par rapport aux DP reçues en 2021. Selon la loi anti-corruption promulguée en 2016, la DP doit être renouvelée tous les 02 ans, sauf en cas de changement conséquent de situation administrative ou patrimoniale des assujettis. La majorité des assujettis ont donc réalisé leur déclaration en 2017, puis les ont renouvelés en 2019 et en 2021, d'où la raison de cette diminution significative du nombre de déclarations reçues en 2022.

07 départements ministériels ont effectué un dépôt collectif de leur déclaration de patrimoine, notamment le MDN, le MEDD, le MEH, le MICC, le MEAH, le MTP, et le MTM. Rappelons que le texte d'application relatif aux déclarations de patrimoine et d'intérêts économiques est toujours en attente d'adoption. Quant à la digitalisation des DP pour leur gestion dynamique, un projet, en partenariat avec le BAD, est en cours de mise en œuvre.

3.2.2.2- Renseignements opérationnels

Tableau 17 : Renseignements opérationnels

Activités	Indicateurs objectifs	Objectifs PTA	Réalisations annuelles	Taux (%)	Écart (+ ou -)	Explications des écarts et observations
LA.7.1.4 : Construire un système de renseignements opérationnels fiable en vue de la prise de décisions stratégiques	Nombre de rapports de renseignements établis	96	85	89%	-9	La baisse du résultat du recoupement RPI s'explique par la concentration des efforts sur la réalisation de l'enquête de moralité à traiter d'urgence. 35 RPI recoupés 49 renseignements fournis
LA 8.4.8 : Appuyer les activités spécifiques relatives aux investigations	Nombre d'appui effectué	24	03	13%	-21	03 requêtes reçues ont fait l'objet de 43 rapports d'analyse criminelle et de constatation, dont 42 procès-verbaux et 1 rapport. - 43 : Police technique et Scientifique - 00 : Analyse criminelle - 00 : Analyse financière - 00 : Analyse stratégique
LA.8.4.9 : Effectuer des enquêtes de moralité	Nombre de rapports établis	80	153	100%		18 : Directeurs ARAI 43 : Chefs de Service de l'ARAI 07 : DG ARMP 45 : BIANCO 07 : Coordonnateur PAC 12 : Président et Procureur PAC 05 : Directeurs PAC 06 : Greffier 10 : Greffiers en Chef TPI Avaradrano et TF Antsiranana

Les renseignements opérationnels jouent un rôle de veille stratégique et d'appui à l'investigation. À ce titre, ils vérifient, confirment et fournissent des informations nécessaires aux activités d'investigation proprement dite à travers des renseignements généraux, des enquêtes patrimoniales et des analyses criminalistiques. Outre ses attributions spécifiques, le service répond également aux demandes de collaboration venant des acteurs extérieurs au BIANCO surtout en matière d'enquête de moralité.

Il convient de noter qu'une dotation en ressources matérielles spécifiques est incontestablement primordiale au niveau du service des renseignements opérationnels pour obtenir des résultats fiables et de qualité.

3.2.2.3- Application de la loi

APERCU GLOBAL DES DOLEANCES RECUES :

Répartition des doléances par Direction

Tableau 18 : Doléances par direction

INDICATEURS	DINVEST	DTD	DTM	DTT	DTF	DTU	TOTAL 2022
- Nombre des doléances reçues	959	907	647	376	524	292	3705
- Nombre des doléances investigables	616	142	257	135	127	142	1419
- Nombre des doléances non investigables	343	765	390	241	397	150	2286
Taux d'investigabilité	64%	16%	40%	36%	24%	49%	38%



Graph 1 : Nombre de doléances reçues



Graph 2 : Ratio d'investigabilité des doléances

Il ressort du tableau ci-dessus qu'une légère hausse de 06% est constatée avec les 3705 doléances reçues en 2022 par rapport au résultat de 2021 qui était de 3504. La Direction Territoriale d'Antsiranana a reçu le plus de doléances avec un total de 907, et ceci est principalement dû à l'opérationnalisation effective de l'Antenne Régionale de Sambava. En général, le taux moyen d'investigabilité est de 38%.

Notons qu'à la suite de la restructuration opérée en 2020, l'équipe chargée de la réception des doléances de l'ancienne branche territoriale d'Antananarivo est désormais centralisée au niveau de la Direction de l'Investigation (DINVEST).

Les doléances provenant des OSCs et celles reçues de la plateforme « i-Toroka » sont décrites dans le tableau ci-après :

Evolution et répartition par Direction des doléances provenant des OSCs

Tableau 19 : Doléances provenant des OSC

INDICATEURS	ANNEE	DINVEST	DTD	DTM	DTT	DTF	DTU	TOTAL
Nombre de doléances en provenance des organisations de la Société Civile et des journalistes d'investigation	2021	7	6	19	25	21	8	86
	2022	39	5	28	17	28	5	122



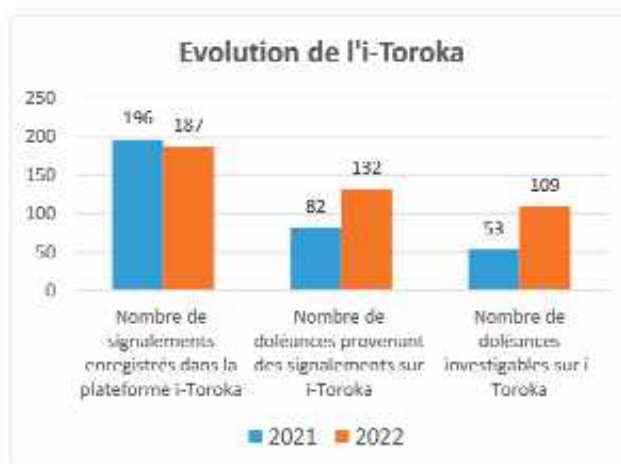
Graphe 3 : Doléances provenant des OSC

Les doléances émanant de l'Organisation des Sociétés Civiles et de la plateforme de dénonciation en ligne « i-Toroka » étaient constamment peu nombreuses. Des efforts restaient à réaliser malgré la tenue d'un atelier et des séances organisées par la Direction et les Services de l'Education et de la Prévention en vue de mobiliser les organisations de la société civile et les lanceurs d'alertes à oser dénoncer.

Evolution des signalements via « i-Toroka »

Tableau 20 : Signalement via « i-toroka »

INDICATEURS	ANNEE 2021	ANNEE 2022
Nombre de signalements enregistrés dans la plateforme « i-toroka »	196	187
Nombre de doléances provenant des signalements via « i-toroka »	82	132
Taux de transformation de signalements en doléances	59%	70%
Nombre de doléances investigables sur « i-toroka »	53	109
Taux d'investigabilité	64%	82%



Graphe 4 : Evolution des doléances reçues par i-toroka

Il y a eu lieu d'observer que le nombre de signalements reçus en 2022 a baissé de l'ordre de 11% par rapport à celui de 2021, tandis que le nombre de doléances reçues en 2022 provenant des signalements sur la plateforme « i-toroka » a augmenté de 58%. Par ailleurs, le taux d'investigabilité s'est nettement accru courant la même année, soit 82% contre 64% en 2021. Ainsi, assiste t-on à une amélioration de la qualité des doléances issues de ladite plateforme de dénonciation anonyme et sécurisée.

TRAITEMENT DES DOLEANCES INVESTIGABLES :

Le tableau ci-après met en exergue l'évolution du traitement des dossiers de 2021 à 2022.

Evolution du traitement des dossiers d'investigation

Tableau 21 : Traitement des dossiers d'investigation

Indicateurs	Réalizations (T1+T2+T3+T4)				Année 2022	Année 2021	VARIATION
	T1	T2	T3	T4			
PV transmis aux juridictions	T1	T2	T3	T4	477	420	+14%
	62	112	134	169			
Rapports d'enquêtes soumis et classés par le CCI	0	81	42	489	612	422	+45%
TOTAL DES DOSSIERS TRAITÉS	62	193	176	658	1089	842	+29%
Personnes poursuivies	221	440	529	583	1773	1463	
Personnes faisant l'objet d'arrestation	132	152	223	116	623	740	
Personnes placées sous MD	37	42	38	11	128	150	-14%
Personnes placées sous contrôle Judiciaire	43	26	37	72	178	153	
Personnes bénéficiées de LP	54	89	138	34	315	431	
Missions hors résidence effectuées	0	17	30	21	68	90	



Graphe 5 : Evolution des dossiers transmis aux juridictions

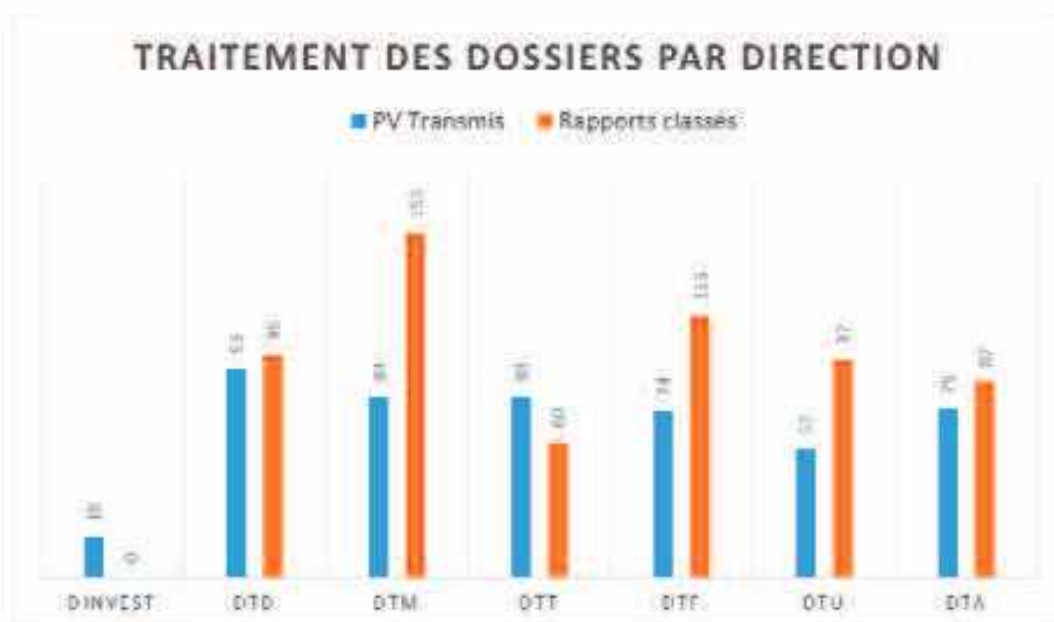
Il ressort du tableau ci-dessus que les dossiers traités en 2022 ont augmenté de 29% par rapport aux réalisations de l'année 2021. Il convient également de noter que le nombre de procès-verbaux transmis aux juridictions compétentes a été largement atteint si l'on se réfère à l'objectif fixé dans le PTA 2022 qui est au nombre de 400 PV. Ces résultats résultaient de la décision stratégique prise par l'instance dirigeante pour intensifier le mécanisme de suivi, évaluation et de contrôle à travers des missions confiées à une équipe dédiée à cet effet. Si le premier trimestre de l'année 2022 a été marqué par un timide démarrage, en termes de réalisation, les activités opérationnelles sur le terrain ont été reprises avec une vitesse de croisière croissante, ayant permis l'atteinte de l'objectif annuel. En outre, conformément aux instructions données aux Directions Territoriales dans la perspective de viser l'efficacité et l'efficience, le traitement des dossiers à résidence a été privilégié, dont un bon nombre souffrait en instance. La preuve en est que le nombre de mission en 2022 a été réduit de 25% alors que les résultats ont augmenté tel qu'il a été précédemment constaté.

Toutefois, le nombre de personnes placées sous mandat de dépôt – qui est un indicateur susceptible de mesurer l'efficacité des investigations menées – a baissé de 15%. Cette situation s'expliquait notamment par la rare fréquence des descentes du PAC à Antsiranana et à Toamasina, et par la gestion des défèrements entraînant ainsi une lenteur au niveau de cette juridiction. Plusieurs PV lui ont été en effet transmis en attente de défèrement des personnes qui y étaient impliquées.

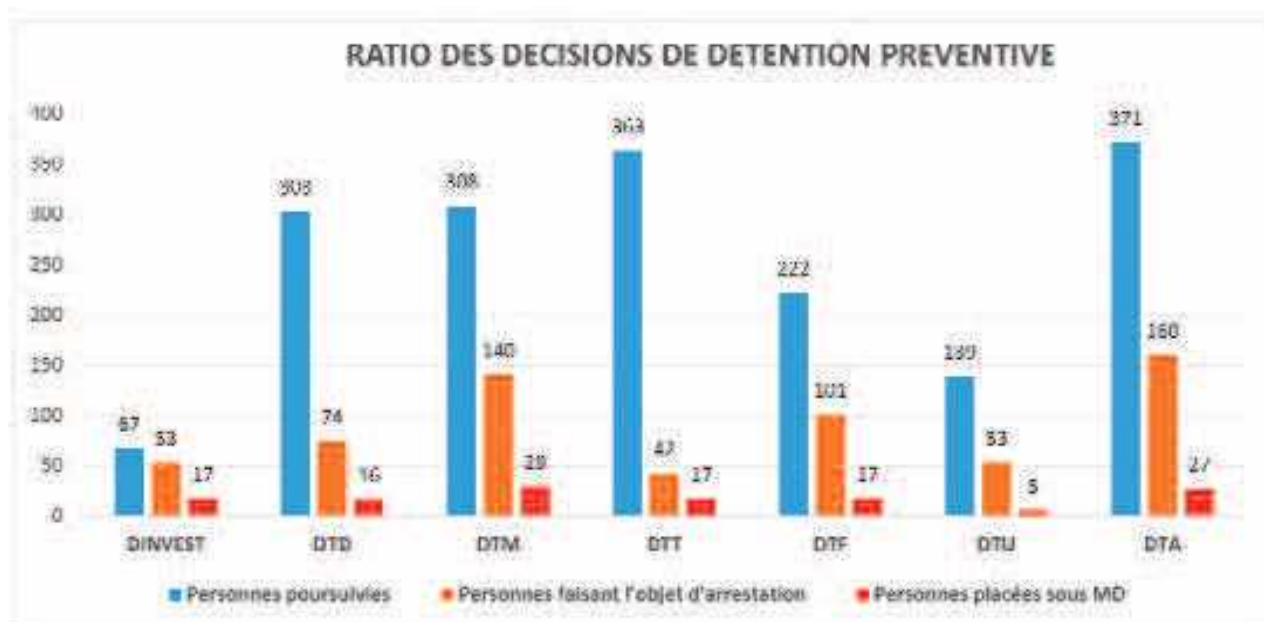
Résultat du traitement des dossiers par Direction

Tableau 22 : Traitement des dossiers par Direction

	SINVEST	DTD	DTM	DTT	DTF	DTU	DTA	TOTAL
Nombre de PV Transmis aux juridictions	18	93	80	80	74	57	75	477
Nombre de rapports présentés et validés par le CCI	0	99	153	60	116	97	87	612
Nombre de dossiers traités	18	192	233	140	190	154	162	1089
Personnes poursuivies	67	303	308	363	222	139	371	1773
Personnes faisant l'objet d'arrestation	53	74	140	42	101	53	160	623
Personnes placées sous mandat de dépôt	17	16	29	17	17	5	27	128
Taux de répartition	13%	13%	23%	13%	13%	4%	21%	100%
Taux des MD par rapport aux personnes arrêtées	32,08%	21,62%	20,71%	40,48%	16,83%	9,43%	16,88%	22,58%



Grphe 6 : Evolution de traitement des dossiers par direction



Grphe 7 : Ration des décisions de détention préventive

La Direction Territoriale d’Antsiranana détenait la première place en terme de transmission des procès-verbaux qui étaient au nombre de 93. En revanche, la Direction Territoriale de Mahajanga était classée en tête avec 233 dossiers traités et 29 personnes placées sous mandat de dépôt. La Direction Territoriale de Toamasina a, quant à elle, enregistré un meilleur ratio de placement sous mandat de dépôt par rapport au nombre de personnes arrêtées avec un taux de 40,5%. Il est à noter que la moyenne de détention préventive par rapport à l’arrestation était de 22,58% en 2022.

PREJUDICES ÉLUCIDÉS :

Le tableau suivant présente la récapitulation des préjudices élucidés par Direction :

Tableau récapitulatif des préjudices par Direction

Tableau 23 : récapitulatif des préjudices par Direction

DIRECTION	MONTANT DES PRÉJUDICES ÉLUCIDÉS (EN ARIARY)	MONTANT GELÉ (EN ARIARY)	VALEUR ESTIMATIVE DES OBJETS SAISIS (EN ARIARY)
DINVEST	7 490 306 532	93 144 389	770 000 000
DTA	7 861 193 211	-	1 175 965 000
DTD	3 534 846 710	69 994 440	
DTM	120 451 380	-	
DTT	4 886 075 690	-	
DTF	1 007 845 627	-	
DTU	1 527 060 685	-	
TOTAL	26 427 779 835	163 138 829	1 945 965 000

Dans le cadre des investigations menées durant l'année 2022, on a pu évaluer plus de 26 milliards d'ariary de préjudices élucidés lors de la constatation des infractions de détournement de deniers publics et privés confondus, ainsi que de favoritisme sur les marchés publics. Le recours à l'application effective des dispositions en vigueur sur le recouvrement des avoirs illicites au cours de traitement des grands dossiers était de mise. À cet effet, deux (02) procédures de gel des comptes bancaires d'un montant total de 163 138 829 Ariary et neuf (09) procédures de saisie de véhicules pour une valeur estimative de 1 945 965 000 Ariary ont été effectuées pour confiscation ultérieure des biens mal acquis à la suite d'une condamnation administrative ou pénale.

AUTRES REALISATIONS :

Evolution du traitement des ordres de justice, des demandes de collaboration et des enquêtes de moralité

Tableau 24 : Evolution du traitement des ordres de justice, des demandes de collaboration et des enquêtes de moralité

Activités	T1	T2	T3	T4	ANNÉE 2022	ANNÉE 2021	VARIATION
Ordres de justice exécutés	50	104	146	113	413	243	+69%
Demandes de collaboration traitées	20	22	14	18	75	47	+59%
Enquêtes de moralité effectuées	10	0	58	85	153	216	-29%

En 2022, l'exécution des ordres de justice et le traitement des demandes de collaboration pullulaient de sorte qu'une augmentation par rapport à l'année précédente a été enregistrée. Il importe de signaler que ces activités qui n'influaient positivement pas assez sur la performance du BIANCO occupait considérablement le temps de travail des investigateurs.

Les déferrements des personnes impliquées ne devraient pas avoir lieu immédiatement à leur détention préventive et génèrent deux conséquences préjudiciables en terme d'efficacité dissuasive de la chaîne répressive d'abord et ensuite en terme de perte de dépenses ou doublement des dépenses allouées à une même et seule opération en cas d'arrestation de délivrance de mandat de dépôt ultérieurement.

SECTEURS DECRIES :

Répartition des doléances par secteur

Tableau 25 : Répartition des doléances par secteur

DOLÉANCES REÇUES PAR SECTEUR		
Collectivités Décentralisées (Région, Commune, ...)	559	21,85%
Justice	340	13,31%
Foncier (Domaine, Topographie, Aménagement)	322	12,61%
Gendarmerie	239	9,32%
Éducation	227	8,89%
Administration territoriale (Intérieur, Préfecture, District, ...)	145	5,68%
Sécurité publique	137	5,32%
Secteur privé, Profession libérale	111	4,35%
Santé	54	2,11%
Administration pénitentiaire	42	1,64%
Environnement, Forêts	40	1,57%
Société civile (Association, ONG, ...)	37	1,45%
Institution/Organe de l'État (HCC, AN, Sénat, CENI, ...)	35	1,37%
Armée	27	1,06%
Fonction Publique, Travail, Emploi	27	1,06%
Agriculture, Élevage, Pêche	25	0,98%
Enseignement technique, Formation professionnelle	22	0,86%
Poste, Télécommunication	18	0,70%
Budget, Économie	17	0,67%
Énergie, Hydrocarbures	16	0,63%
Transport, Tourisme	15	0,59%
Douanes	13	0,51%
Sports, Loisirs	12	0,47%
Mines, Ressources stratégiques	11	0,43%
Trésor	11	0,43%
Industrie, Commerce, Artisanat	10	0,39%
Enseignement supérieur (Université, Institut, ...)	09	0,35%
Communication, Culture	08	0,31%
Impôts	08	0,31%
Organisme/Projet de développement	07	0,27%
Eau, Assainissement, Hygiène	04	0,16%
Population, Protection Sociale	04	0,16%
Travaux publics	04	0,16%
Représentation diplomatique	01	0,04%

À la lecture du tableau ci-dessus, les secteurs d'activités professionnelles les plus décriés demeurent constamment les Collectivités Territoriales Décentralisées, la Justice, le Service Foncier, la Gendarmerie Nationale et l'Éducation, même si un focus particulier a été porté sur ces secteurs. Cette situation s'expliquait principalement par la défaillance d'efficacité dissuasive des sanctions affligées à l'encontre des délinquants qui entraîneraient un effet d'entraînement négatif dans ces milieux très sensibles à la prolifération de la corruption..

INFRACTIONS RELEVÉES

Répartition des infractions par qualification

Tableau 26 : Répartition des infractions par qualification

QUALIFICATION DES INFRACTIONS		
Abus de fonction	372	37,24%
Détournement de biens publics	174	17,42%
Corruption passive	98	9,81%
Faux et usage de faux	98	9,81%
Concussion	75	7,51%
Favoritisme	55	5,51%
Corruption active	44	4,40%
Conflit d'intérêt	29	2,90%
Trafic d'influence	12	1,20%
Prise d'avantage injustifié	10	1,00%
Exonération et franchises illégales	9	0,90%
Cadeaux illicites	5	0,50%
Enrichissement illicite	5	0,50%
Usurpation de titre	5	0,50%
Détournement d'objets saisis	3	0,30%
Défaut de déclaration de patrimoine	2	0,20%
Recel	2	0,20%
Corruption dirigeants, actionnaires, employés entreprise privée	1	0,10%

L'abus de fonction et le détournement de deniers publics figuraient comme les infractions les plus récurrentes relevées dans les procédures d'enquête traitée.

Quasiment tous les cas de corruption commis faisaient état d'usage abusif des titres d'autorité publique. Beaucoup de titulaires de fonction publique avaient tendance à se servir de la caisse de l'Etat par tous les moyens possibles pour s'enrichir.

3.3- Réalisations en matière de communication

Outre la communication institutionnelle et la communication stratégique qui relèvent de la responsabilité de la Direction Générale, le BIANCO, à travers ses démembrements territoriaux, assure également la sensibilisation et la mobilisation citoyennes via des supports de communication multiples. Les réalisations au titre de l'année 2022 en matière de communication se présentaient comme suit :

- Trente-cinq (35) thèmes ont été développés avec l'émission radiophonique Aok'Izay ny Kolikoly « AIK » concernant : la JILCC, l'Antenne Régionale, la mobilisation de masse, la LCC Vakinankaratra, la fonction publique, la sécurité publique et le tandem opérationnel en matière d'investigation, les ressources naturelles, les finances publiques, les travaux publics, l'axe routier, la digitalisation, les jeunes, l'organisation confessionnelle, le foncier, le secteur privé avec 150 émissions produites ;
- Cent dix-sept (117) stations audio – TV ont été des partenaires pour la diffusion ;
- 12 émissions matinales "Korambe Mandraigny" sur les ondes de la Radio Nationale ont été élaborées, au cours desquelles le BIANCO a pu aborder divers sujets liés à la lutte quotidienne contre la corruption ;
- Soixante-six (66) supports audio-visuels ont été produits autres qu'AIK (spots, émissions, publiereportages, ...) ;
- Trente-quatre (34) types de supports imprimés ont été produits (affiches et dépliants) ;
- Dix (10) types de banderoles ont été conçues (dont 10 pour la JILCC) ;
- Un (01) type d'autocollant BIANCO a été produit et dupliqué à 500 exemplaires (JILCC) ;
- Deux (02) types de T-shirt ont été produits et dupliqués en 1 500 exemplaires. (JILCC et JNRHI) ;
- 01 type de casquette JILCC BIANCO a été produit et dupliqué à 1 500 exemplaires.

Il convient de noter aussi que le BIANCO dispose de deux (02) canaux de mobilisation, à savoir : (1) l'émission AIK qui continue à jouer un rôle de premier plan dans la mobilisation du grand public en matière de LCC, et ce, via les thèmes conçus et abordés par la Direction Générale et relayés par les DT ; (2) l'organisation de la JILCC à Morondava qui a permis de renforcer la mobilisation du public local au moyen de divers supports relatifs à LCC.

En ce qui concerne l'utilisation de l'écosystème numérique, les publications sur ce support engendraient une augmentation des cibles et des followers. A ce titre, on note :

- Quinze (15) publications majeures sur les réseaux sociaux (YouTube – Facebook) réalisées sur les 30 prévues ;
- Vingt (20) types de sms de masse envoyés, touchant environ 400 à 1 600 personnes ciblées (opérateurs, autorités, Agents publics, ...) par envoi ;
- Dix huit mille sept cent quatorze (18 714) abonnés actifs de la Page Facebook enregistrés, 310 abonnés pour la chaîne YouTube.

3.4- Réalisations en matière d'appui aux opérations

Selon le texte, la Direction en charge de l'Appui aux Opérations a pour mission de fournir tous les services administratifs et tous les moyens humains, financiers et logistiques nécessaires au bon fonctionnement du BIANCO. À ce titre, elle assure la disponibilité et le bon usage des moyens de fonctionnement afin de permettre au BIANCO d'atteindre les objectifs des activités opérationnelles préalablement définies.

3.4.1- Réalisations en matière de gestion des ressources humaines

► Evolution de l'effectif des agents du BIANCO au titre de l'année 2022

À la fin du mois de décembre, le BIANCO compte deux cent onze (211) agents. Compte tenu du parachèvement de la restructuration et dans le cadre de l'opérationnalisation des deux (02) Antennes Régionales (Morondava et Manakara), des mouvements du personnel ont été opérés. En effet, neuf (09) fonctionnaires ont été mis à disposition pour emploi auprès du BIANCO, trente-deux (32) agents ont été affectés ou mutés et onze (11) agents ont été promus au grade supérieur.

Tableau 27 : Evolution de l'effectif du personnel 2022

EFFECTIF ANNÉE 2022			
MOIS	EFFECTIF	ENTREE	DEPART
Janvier	215	1	0
Février	216	0	1
Mars	213	0	2
Avril	212	0	1
Mai	210	0	1
Juin	210	0	0
Juillet	212	2	1
Août	212	1	0
Septembre	211	0	4
Octobre	212	4	1
Novembre	212	1	1
Décembre	212	0	0
TOTAL		9	12

► Formation de perfectionnement

Dans l'objectif d'asseoir plus d'efficacité et de professionnalisme dans la lutte contre la corruption, le perfectionnement du personnel est indispensable et utile. A cet égard :

- Du 30 novembre au 03 décembre 2022, une formation sur le Système de Management Anti-Corruption (SMAC) suivant la norme ISO-37001 a été organisée à Antsirabe avec l'appui financier du PNUD/RCIPED. Elle a été dispensée par un expert en normalisation d'une Agence dénommée FORIS.
- Du 13 au 10 janvier 2022, une formation en langue française a eu lieu dans les locaux du BIANCO. L'Alliance Française d'Antananarivo (AFT) a dispensé une formation au profit de l'ensemble du personnel du BIANCO en activité au niveau de la Capitale.
- Congé pour formation : conformément aux textes en vigueur, deux agents ont pu jouir de leur droit de congé pour renforcer leurs capacités méthodologiques.
- Du 03 au 05 décembre 2022, un team-building a été organisé à Antsirabe pour un regroupement national de tout le personnel du BIANCO. La rencontre a également été capitalisée pour parachever les travaux de préparation de l'élaboration du PTA 2023 et de la célébration de la JILCC à Morondava.

Au niveau de la Direction Territoriale de Fianarantsoa, trois (03) formations ont été dispensées, à savoir :

- l'amélioration du système de jouissance des pensions et l'intégration de la gestion de la solde dans l'application AUGURE 2.0, par le SRSP de la Région Haute Matsiatra ;
- la validation de service précaire ;
- la comptabilité des matières par le Service Régional du Budget de la Région Haute Matsiatra.

3.4.2- Réalisations dans le cadre de la gestion des affaires générales

Selon le décret susmentionné portant sur la restructuration du BIANCO, le Service en charge des affaires générales est le premier responsable de la gestion de la logistique. À ce titre, il assure l'acquisition des matériels, l'inventaire, le suivi des stocks, la gestion des maintenances, le suivi d'amortissement du matériel, l'approvisionnement en fournitures et matériaux, ainsi que l'exécution des décisions prises par la Direction Générale en matière de développement des infrastructures.

► Réalisations en matière d'infrastructures

Les activités réalisées en matière d'Infrastructures au cours de l'année 2022 se résument comme suit :

Tableau 28 : Réalisation au cours de l'année 2022

Activités réalisées au cours de l'année 2022	Observations
<p>DIRECTION GENERALE</p> <p>A. GARAGE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réception des travaux de réhabilitation du garage près du Bâtiment OSLO. <p>B. ABRI GOUPE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux de construction du socle en béton armé pour abri groupe électrogène. ▪ Travaux de construction d'une structure métallique pour abri groupe. ▪ Conception des plans, études des prix, consultation des prestataires pour ossature métallique de l'abri groupe. <p>C. GROUPE ELECTROGENE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérification périodique du carburant du groupe électrogène. ▪ Emission du TDR et achat du carburant pour le groupe électrogène. ▪ Contrôle et vérification hebdomadaire du rythme de consommation en carburant et de l'horaire de mise en marche du groupe. <p>Entretien périodique (vidange et rechange filtres), y compris l'achat des pièces de rechange en cas de besoins.</p> <p>D. TOKYO, ANCIEN BATIMENT DT TANA</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réparation des fissures et retouche peinture de l'ancien bâtiment de la DTA. ▪ Réparation acrotère de la guérite TOKYO. ▪ Etudes technique et financière en vue de la réhabilitation de l'ancien bâtiment de la DTA. <p>E. EAU ELECTRICITE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration des courbes de consommation mensuelle en eau et électricité. ▪ Suivi des réseaux d'adduction d'eau pour détection des branchements suspects (excavation). ▪ Investigation technique et rédaction du rapport de diagnostic technique du Bâtiment « TOKYO » de la Direction Générale. ▪ Suivi journalier des consommations en eau et en électricité (JIRAMA), y compris la détection des fuites d'eau et la réparation des tuyauteries et plomberies. ▪ Suivi des Factures mensuelles de la JIRAMA. 	<p>En réponse au besoin de restauration du garage pour l'entretien du parc automobile au niveau du siège.</p> <p>Ces équipements alternatifs à la JIRAMA ont été rendus nécessaires pour faire face à la coupure trop fréquente de l'électricité publique.</p> <p>Les dégradations résultant des défaillances techniques initiales constatées par l'équipe nouvellement mise en place chargée des infrastructures, hygiène, sécurité et environnement (IHSE) impliquent des travaux d'entretien du nouveau bâtiment TOKYO inauguré en juin 2019 et physiquement investi pour la première fois après la restructuration des ressources humaines du BIANCO réalisée en septembre 2020.</p> <p>La réhabilitation des réseaux d'eau et d'électricité très vétustes assignée à l'équipe chargée de l'IHSE a permis de dégager une économie des moyens assez conséquente.</p>

<p>DIRECTION TERRITORIALE d'ANTANANARIVO A. Antenne Régionale de Morondava (AR) Travaux de réhabilitation du Local de l'AR Morondava</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pilier, portail et clôture de l'entrée principale. ▪ Clôture de la partie EST et SUD de l'enceinte en grillage. ▪ Renouvellement des peintures extérieures et intérieures. ▪ Réparation de la plomberie et des sanitaires. <p>B. Nouvelle construction pour la Direction Territoriale d'Antananarivo/AR Morondava</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Eude de faisabilité technique et financière de la nouvelle construction DTA/AR Morondava 	<p>Mise à la disposition du BIANCO par la Région de Menabe en décembre 2019, ce local servant provisoirement à l'implantation régionale du BIANCO a du faire l'objet d'une réhabilitation pour répondre aux normes requises et au fonctionnement spécifique du BIANCO.</p> <p>Les résultats de cette étude réalisée par l'équipe chargée de l'IHSE sont disponibles pour toutes fins utiles</p>
<p>DIRECTION TERRITORIALE d'ANTSIRANANA Antenne Régionale de Sambava</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>(Aucune réalisation)</i> <p>A. Nouvelle construction pour la Direction Territoriale d'Antsiranana</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Eudes techniques et financières de la nouvelle construction pour la DT Antsiranana. 	<p>La finition de la réhabilitation de l'Antenne Régionale du BIANCO à Sambava prévue pour cette année 2022 n'a pas pu être réalisée en raison de contraintes budgétaires et de la priorisation de l'ouverture des autres Antennes.</p> <p>Il en est de même pour la réhabilitation du bâtiment et du garage du BIANCO à Antsiranana qui sera reportée pour l'année 2023.</p> <p>Les travaux de mise en conformité de la plomberie ont déjà été avancés lors de la réunion des staffs, mais n'ont pas encore été réalisés jusqu'à ce jour ;</p> <p>Un projet de connexion intranet pour la digitalisation est prévu pour l'année 2023, d'où le besoin d'une connexion haut débit.</p>
<p>DIRECTION TERRITORIALE de FIANARANTSOA A. Antenne Régionale de Manakara Travaux de réhabilitation du Local provisoire de l'Antenne</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Etudes des travaux de mise en œuvre. ▪ Préparation de la visite de lieux pour soumissionnaires. ▪ Suivi et encadrement des travaux de construction. ▪ Réception technique. 	<p>Mise à la disposition du BIANCO par la Région d'Atsimo Atsinanana, ce local servant de Bureau provisoire a du faire l'objet d'une réhabilitation pour répondre aux normes requises et au fonctionnement spécifique du BIANCO</p>
<p>B. Bureau Tanambao Fianarantsoa (Bâtiment HAOGNA)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux de réparation du nouveau bâtiment de la DT Fianarantsoa, après passage du cyclone BATSIRAI. ▪ Suivi, essai d'étanchéité et encadrement des travaux de réparation du bâtiment de la DT Fianarantsoa. ▪ Réception Technique des travaux du nouveau bâtiment de la DT Fianarantsoa. <p>Fourniture et pose d'un réservoir d'eau et d'un surpresseur à Tanambao</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Assistance à l'installation et à la mise en pression du surpresseur auprès de la DT Fianarantsoa. 	<p>En réponse au besoin de stockage en eau potable vu l'insuffisance d'eau fournie par la JIRAMA</p>

<p>DIRECTION TERRITORIALE de MAHAJANGA</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>(Aucune réalisation)</i> 	
<p>DIRECTION TERRITORIALE de TOAMASINA</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>(Aucune réalisation)</i> <p>A. Antenne Régionale de Maroantsetra</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Re-modification de la vue en plan et surfacage du plan du bâtiment servant d'Antenne Régionale du BIANCO à Maroantsetra. ▪ Etudes de faisabilité technique et financière de l'AR Maroantsetra. <p>B. Nouvelle construction pour la DT Toamasina</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Etudes de faisabilité techniques et financière de la nouvelle construction de la DT Toamasina 	<p>Ces études de faisabilité technique et financière des projets de construction des démembrements régionaux du BIANCO réalisées par l'équipe IHSE constituent une étape préalable requise pour tout projet d'infrastructure à caractère public.</p>
<p>DIRECTION TERRITORIALE de TOLIARA</p> <p>A. Toiture-Terrasse de la DTU</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation des travaux de carrelage de la Toiture-Terrasse. <p>B. Aménagement de la Terrasse côté Bureau du Directeur Territorial en salle de réunion</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux en cours - délai d'exécution un (01) mois. <p>C. Antenne Régionale de Taolagnaro <i>Travaux de réhabilitation du Local provisoire pour servir d'Antenne</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Etudes des travaux de mise en œuvre. ▪ Travaux de réhabilitation et d'aménagement. ▪ Suivi et encadrement des travaux. ▪ Réception technique. <p>D. Nouvelle construction pour la DT Toliara</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Etudes de faisabilité techniques et financière de la nouvelle construction pour la DT Toliara 	<p>Les travaux de carrelage de la toiture et de la terrasse de la DTU ont été réalisés pour empêcher l'infiltration d'eau dans les pièces inférieures après les intempéries et les fortes pluies.</p> <p>Travaux de réhabilitation en cours de finition, Attente de la descente de l'équipe IHSE pour la réception technique de ces travaux.</p> <p>La Direction Territoriale de Toliara envisage de renforcer les dispositifs de sécurité du bâtiment, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La mise en place des fils de fer barbelés sur les clôtures, ▪ L'installation des grilles de protection pour les fenêtres vitrées, ▪ La pose du volet roulant pour les portes vitrées des vérandas, ▪ Le remplacement des portes en bois en portes métalliques.

► Réalisations en matière d’hygiène, sécurité et environnement

Les activités réalisées en matière d’Hygiène, Sécurité et Environnement au cours de l’année 2022 sont succinctement décrites dans le tableau suivant :

Tableau 29 : Réalisations en matière d’HSE

ACTIVITES REALISEES	OBSERVATIONS
<p>A. FORMATION ET SENSIBILISATION DU PERSONNEL</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation des techniciens de surface et jardiniers : « HSE et produits dangereux » ▪ Formation du personnel module 1 : « Sécurité incendie » ▪ Formation du personnel module 2 : « Sécurité routière » 	<p>Séance de sensibilisation au profit du personnel de la DAO, DEP, DTA, DTU, DTF DAO, DTA, DTF</p>
<p>B. MANUEL HSE DU BUREAU</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Manuel des procédures d'urgence spécifique au BIANCO. ▪ Fiche de passation mensuelle militaire avec spécification des matériels et des mobiliers. ▪ Manuel de sécurité pour utilisation du groupe électrogène. ▪ Préparation support de formation Module 3 : environnement de travail au bureau. ▪ Support de formation Module 4 : « les fondamentaux HSSE ». 	<p>Ces dispositions ont été prises au titre de la mise aux normes environnementales, infrastructurelles et sécuritaires du BIANCO à l’issue de sa restructuration.</p>
<p>C. INDUCTION ET SENSIBILISATION INTERNE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Induction et sensibilisation en hygiène et sécurité des agents militaires. ▪ Sensibilisation des agents de sureté/sécurité. ▪ Sensibilisation des femmes de ménage en hygiène et propreté. ▪ Encadrement de la passation des militaires et induction. ▪ Induction militaire. 	<p>Ces séances de sensibilisation ont été réalisées pour assigner les réflexes sécuritaires au personnel auxiliaire du BIANCO.</p>
<p>D. TACHES JOURNALIERES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nettoyage journalier du nouveau bâtiment de la Direction Générale, de l’ancien bâtiment de la DT TANA et de l’ancien bâtiment de la Direction Générale ; ▪ Entretien journalier des espaces verts et jardins ; ▪ Suivi et contrôles des matériels/équipements et produits de nettoyage, ainsi que les consommables ; ▪ Désinfection périodique des trois bâtiments ; ▪ Suivi journalier des rondes ; ▪ Suivi journalier des caméras de surveillance des trois (03) bâtiments de TANA ; ▪ Maintien du zéro impact négatif sur l’écosystème. 	<p>A partir de la réorganisation de ses ressources humaines, le BIANCO dispose désormais d’un personnel non permanent chargé de l’entretien de son cadre de vie et de l’hygiène.</p>

► Réalisations en matière d'Archives et Documentations

En application des dispositions de la loi n° 2007-019 relative aux archives de Madagascar et répondant à une préoccupation d'utilité administrative, une section Archives et Documentation a été mise en place au sein du Service Administration Générale (SAG) de la Direction de l'Appui aux Opérations (DAO) à l'issue de la restructuration du BIANCO. Cette section assure :

- la gestion et l'exploitation de tous les documents qui sont des instruments de travail et de recherches ;
- la conservation et le traitement de toutes les archives qui constituent le patrimoine du BIANCO.

Le travail de catalogage et le traitement physique et matériel des ouvrages, livres qui se trouvent au Centre de Documentation demeurent des tâches permanentes pour avoir des listes exhaustives des documents disponibles au sein du BIANCO.

Tous les documents disponibles au Centre de Documentation sont traités et répartis comme suit :

Tableau 30 : Etat des documents disponibles au centre de documentation

Nombre de volume		Emplacement
Documents et Ouvrages	: 765	Etagères vitrées
Périodiques	: 272	Etagères en bois
Type de documents		
Usuel (dictionnaires)	: 6	A1
Livres	: 145	A2
Ouvrages	: 218	B, C, D, A3
Documents souterrains	: 302 (plus de)	E, F, G, H, A4
Revue	: 9	Etagère périodique
CD	: 500 (approximatif)	P005/A
Cassettes vidéos	: 4+1	P005/A
Cassettes cameras	: 82	P005/A
Journaux	:	P005
Journal Officiel	:	P005
Autres	:	
Classification thématique de documents		
Corruption /Anti-corruption	: 54	D2/A4/D4
Gouvernance/Administration publique/Gestion	: 14	G2/D4/C4
Développement/Politique	: 16	D2/B2 /C4
Comptabilité/Finance publique/Audit	: 20	/A3/G3
Institution/Relations internationales	: 61	D2
Droits de l'homme/Environnement	: 90	D3
DROIT/SANTE/EDUCATION/COMMUNICATION	: 20	A3/G3
Textes réglementaires et juridiques	: 57	C1
Sectoriel/Divers	:	
Catégorisation de documents		
Rapport annuel du BIANCO	:	A4
Rapport de mission/séminaires	:	G2
Rapport d'étude/Audit	:	G2
Rapport d'activités (autre institution)	:	G3
Textes réglementaires et juridiques	:	C1
Mémoire de fin d'études	:	D4
Formation	:	
Documents des Organismes internationaux/ONG	:	D2
Documents de Collectivité Territoriale Décentralisé/Etablissement public	:	
Plan stratégique/Document cadre	:	
Manuel de procédures	:	G4
Documents des pays de l'Afrique	:	D3
Publication CREAM	:	C4
Document en Anglais	:	
Divers	:	
Mode de classement et cotation		
Classement	:	Alphabétique (étagère A à H) ; numérotation de 1 à 4 (ou à 6)
Cotation	:	Alpha – numérique (suivant la catégorisation du document)

3.4.3- Réalisations sur la gestion informatique

Le Service en charge de l'informatique a pour mission de mettre en place, de gérer et de sécuriser le système informatique du BIANCO.

► **Les activités phares au titre de l'année 2022 étaient :**

- l'amélioration et exploitation du logiciel TABILAO ou Tableau de Bord Informatisé dédié à la gestion, au suivi quotidien des opérations menées au niveau central et au niveau des Directions Territoriales et à l'évaluation des résultats ;
- le développement du logiciel de Gestion des Ressources Humaines (GRH) dans l'optique d'aider le Service à asseoir une gestion rationnelle des ressources humaines
- l'amélioration du logiciel de traitement des doléances, amélioration et exploitation du logiciel pour la gestion des Déclarations de Patrimoine ;
- la conception et réalisation d'un outil tableur pour le Comptable Publique ;
- l'organisation de réunions par visioconférence ;
- l'assistance dans l'utilisation des équipements multimédias (Sonorisation, projection, multi-écrans, couverture photo/vidéo) ;
- le réassemblage des éléments récupérables sur les ordinateurs reversés ;
- l'installation d'un nouveau boîtier pour point d'accès WI-FI ;
- la réalisation des vidéos YouTube ;
- l'assistance des équipes opérationnelles sur la mise en œuvre du système de vidéosurveillance dans le cadre de l'assistance aux concours administratifs ;
- la réalisation d'études la conception et la mise en œuvre du plan d'action pour la mise en place d'une plateforme digitale dédiée à la gestion dynamique des déclarations de patrimoines en ligne, ainsi qu'au suivi des flux financiers illicites (FFI) ;
- la réalisation d'études pour l'interconnexion du Siège Antananarivo aux Directions Territoriales et aux Antennes Régionales,

En partenariat avec le Service des Ressources Humaines, pour l'année 2023, le service a comme perspective la production effective du logiciel de gestion des ressources humaines, y compris l'assistance des utilisateurs et accompagnements divers et la mise à jour des données, d'une part, et la formalisation des « chutiers » standards (jungles, titres, extraits vidéo, musiques de fonds) pour l'unité de production vidéo et 3) l'amélioration des outils digitalisés, d'autre part.

En partenariat avec le SRH, la production effective du logiciel de gestion des ressources humaines, y compris l'1) Assistance des utilisateurs et accompagnements divers et la mise à jour des données, 2) la formalisation des « chutiers » standards (jungles, titres, extraits vidéo, musiques de fonds) pour l'unité de production vidéo et 3) l'amélioration des outils digitalisés.

3.4.4- Réalisations en matière de gestion des ressources financières

Pour l'année 2022, dans le cadre de la finalisation de sa restructuration et pour soutenir davantage ses activités opérationnelles ainsi que pour assurer son bon fonctionnement, le BIANCO a poursuivi des efforts particuliers en vue de la gestion rationnelle de ses ressources financières et matérielles disponibles déployées depuis 2020.

3.4.4.1- Dotation de crédits

► **Mise en place des crédits inscrits dans la LFI/LFR 2022 (Budget général) :**

Au cours de l'exercice 2022, le processus (les étapes et les opérations) effectué au niveau du Service en charge des Finances et du Budget, afin d'assurer le versement de crédits inscrits dans la LFI/LFR 2022 dans le compte de dépôt du BIANCO, est résumé ci-après :

- Les crédits effectivement versés dans le compte de dépôt ouvert au Trésor au nom du BIANCO se chiffraient à hauteur de 5 363 344 548 Ariary en 2022 ;
- Les DAE non encore approuvées s'élèvent à 5 364 405 000 Ariary, soit la moitié du budget à la fin de l'exercice 2022.

Tableau 31 : crédits inscrits dans la LFI/LFR 2022 (Budget général)

Date	Crédits effectivement versés au compte	Ligne Budgétaire	Montant
17-juin-22	Salaires et Accessoires 1 ^{er} Trim 2022	6552-11	1 409 029 250
19-juil.-22	Operations courantes (Fonctionnement) 1 ^{er} Trim 2022	6552-2	273 173 250
25-juil.-22	PIP 2021	6552-4	1 998 939 548
5-sept.-22	Operations courantes (Fonctionnement) 2 ^{ème} Trim 2022	6552-2	273 173 250
21-oct.-22	Salaires et Accessoires 2 ^{ème} Trim 2022	6552-11	1 409 029 250
Total des Crédits versés au compte			5 363 344 548
Date	DAE 2022 - Crédits non versés	Ligne Budgétaire	Montant
14-sept.-22	DAE PIP 2022: En attente approbation du PM - Transmise le 14 sept 2022	6552-4	2 000 000 000
17-oct.-22	DAE Operations courantes (Fonctionnement) 3 ^{ème} Trim 2022 : En attente approbation du PRM - Transmise le 17 oct 2022	6552-2	273 173 250
1-déc.-22	DAE Salaires et Accessoires 3 ^{ème} Trim 2022: En attente approbation du PRM - Transmise le 01 Déc 2022	6552-11	1 409 029 250
16-déc.-22	DAE Operations courantes (Fonctionnement) 4 ^{ème} Trim 2022 : En attente approbation du PRM - Transmise le 16 Déc 2022	6552-2	273 173 250
	DAE Salaires et Accessoires 4 ^{ème} Trim 2022 : En attente approbation du PRM - Transmise le 16 Déc 2022	6552-11	1 409 029 250
Total DAE 2022 - Crédits non versés			5 364 405 000

► **Fonds émanant des PTF et versés dans les comptes du BIANCO en 2022 :**

Le financement des activités réalisées par le BIANCO en 2022 n'émane pas exclusivement de l'État malgache. En effet, d'autres activités ont été financées par des Partenaires Techniques et Financiers (PTFs).

Les fonds émanant de ces PTFs et qui ont été définitivement versés dans les comptes du BIANCO, au cours de l'exercice 2022, sont retracés dans le tableau ci-après :

.Tableau 32 : Fonds disponibles et versés par les PTF

Date	Crédits disponibles et versés par les PTF	PTF	Montant
1-janv.-22	Crédits disponibles dans les comptes du BIANCO fin 2021	SCAC - Ambassade de France	47 835 905
1-janv.-22	Crédits disponibles dans les comptes du BIANCO fin 2021	UNICEF	54 149 220
1-janv.-22	Dépenses à Rembourser par GOUDMADA fin 2021	PNUD - GOUDMADA	(540 000,00)
16-juin-22	Versement UNICEF	UNICEF	119 711 290
30-août-22	Versement OIF	OIF	66 772 160
Total des Crédits Versés au compte			287 928 575

► **Fonds émanant des PTFs en 2022 et gérés directement par eux même :**

Il convient de citer à cet égard le cas des activités de la Direction Territoriale de Toliara dont les fonds qui s'élevaient à hauteur de 19 980 500 d'Ariary ont été directement gérés par les PTFs suivants

- TAFOMIHAAVO ;
- PNUD/GOUDMADA ;
- GIZ ;
- PNUD PF3 ANOSY ;
- PNUD PF3 Atsimo Andrefana.

Les détails de ces appuis techniques et financiers sont décrits dans le tableau ci-après :

Tableau 33 : Appui venant des partenaires

Collaboration de la Direction Territoriale de Toiliara (DTU) avec les PTF - année 2022						
NUM	PERIODE	PTF	ACTIVITES	RUBRIQUES	MONTANT (en Ariary)	OBSERVATION
1	30 au 31 Mars 2022	TAFOMHAAYO	Accompagnement de TAFOMHAAYO dans la mise en œuvre de plan d'action (mobilisation à la LCC et mise en place STAC de la Commune rurale de Marofoty)	Indemnité des 02 personnes du STEP	400 000	Financement direct du PTF
2	03 au 20 Mai 2022	PNUD GOLDMADA	Accompagnement et suivi de la mise en œuvre des plans d'action de la coalition Androy auprès des Districts d'Ambovombe, de Tsiombé, de Betoky et de Beloha.	DSA BIANCO (8 personnes)	11 400 000	Financement direct du PTF
				Carburant	PM	
				Location de véhicule pour les membres de la coalition résidant dans les Districts	PM	Pénne technique d'une des voitures de location entraînant le changement de véhicule
				Location de véhicule pour le BIANCO	PM	
Supports de mobilisation : roll up, Affiche de mobilisation en PVC (A3, 2 types, A2, 4 types), brochures version vato et Antandroy, booklet infractions version carnoture	PM					
3	jun-22	GZ	Mission de formation à Antananarivo	Per diem (02 personnes)	1 800 000	Financement direct du PTF
				Carburant (162L)	550 000	Financement direct du PTF
4	07 au 19 Août 2022	PNUD PF3 ANOSY	Accompagnement de la Région Anosy/District d'Amboasary dans la mise en place des DAC et dans l'opérationnalisation des SLC à relayer les activités anti-corruption (DR Behara, Fotaka, Mammy et Tsivory)	DSA BIANCO (4 personnes)	5 200 000	Financement direct du PTF
				Carburant	PM	
				Location de véhicule	PM	
5	21 au 23 Octobre 2022	PNUD PF3 Atimro-Andrefana	Accompagnement des Districts et responsables communaux dans la mise en place de la STAC à MANGLY Districts: Ampanihy et Betoky CR: Ankazombalala, Androka, Itepolo, Fotadrevu.	DSA BIANCO (2 personnes)	526 000	Financement direct du PTF
				Carburant	102 500	Financement direct du PTF
TOTAL					19 980 500	

► Situation des Crédits arrêtée au 31 décembre 2022 du BIANCO

Le tableau récapitulatif ci-après met en exergue le reliquat au 31 décembre 2021, les fonds versés en 2022, les dépenses durant l'exercice 2022 ainsi que les fonds disponibles au 31 décembre 2022.

SITUATION RECETTES-DEPENSES
Fonctionnement + Indemnités + Investissement
 Exercice : 2022 (Montant en Ariary)

Tableau 34 : Situation des Crédits arrêtée au 20 décembre 2022, au niveau de la Direction Générale

Ligne Budgétaire	Reliquat 2021	Crédit Versé en 2022	Paiements	Crédits disponibles 2022
	(a)	(b)	(c)	d = (a+b)-(c)
6552 Transferts pour charges de services publics	91 841 680,85		84 698 737,95	7 142 942,90
65522 Transferts pour charges de services publics-Autres organismes-Fonctionnement	555 155 789,33	546 346 500,00	1 072 223 719,20	29 278 570,13
65521 Transferts pour charges de services publics-EPA-Salaire et accessoires	2 483 508 580,71	2 818 058 499,49	5 283 693 909,02	17 871 151,18
6031 Personnel permanent	2 383 057,24			2 383 057,24
6111 Fournitures et articles de bureau	572 242,60			572 242,60
6112 Imprimés, cachets et documents administratifs	379 747,40			379 747,40
6113 Consomptibles informatiques	276 439,20			276 439,20
6114 Produits, petits matériels et menues dépenses d'entretien	154 580,26			154 580,26
6115 Petits outillages et fournitures d'atelier	3 371 763,20			3 371 763,20
6131 Carburants et Lubrifiants	232 509,00			232 509,00
6211 Entretien de bâtiments	3 120 219,36			3 120 219,36
6213 Entretien de véhicules	608 605,38			608 605,38
6223 Documentation et abonnement	87 753,00			87 753,00
6225 Frais de Colloques, séminaires, conférences	860 799,94			860 799,94
6231 Frais de déplacement Intérieur	209 700,00			209 700,00
6241 Indemnités de mission Intérieure	749 388,00			749 388,00
6250 Eau et électricité	771 008,00			771 008,00
6261 Frais postaux	686 040,06			686 040,06
6262 Redevances téléphoniques	354 355,00			354 355,00
6263 Redevances téléphoniques mobiles	790 011,06			790 011,06
6264 Internet	412 622,96			412 622,96
6411 I.R.S.A.	30 135 670,00			30 135 670,00
6561 Hospitalisation, traitement et soins	51 169,20			51 169,20
4791 Opérations en attente de régularisation - Fonctionnement	3 467 580,74			3 467 580,74
6552 Transferts pour charges de services publics	1 273 467 636,77			1 273 467 636,77
65524 Transferts pour charges de services publics-Autres organismes	1 044 783 275,90	1 998 639 548,00	1 661 389 543,09	1 382 333 280,81
2431 / 10BG - Bâtiments administratifs	214 287,45			214 287,45

2434 / 10BG - Autres bâtiments techniques	-			-
2453 / 10BG - Réseau téléphonique	269 737,86			269 737,86
2311 Formation	5 436 617,03			5 436 617,03
2311 Formation	76 750,20			76 750,20
2311 Formation	171 850,00			171 850,00
2312 Animation et Encadrement	258 822,64			258 822,64
2312 Animation et Encadrement	0,95			0,95
2312 Animation et Encadrement	20 547,20			20 547,20
2313 Assistance Technique	9 800 000,00			9 800 000,00
2314 Logiciels Informatiques	436 846,00			436 846,00
2314 Logiciels Informatiques	53 182,60			53 182,60
2315 Etudes et recherches	457 000,00			457 000,00
2315 Etudes et recherches	76 001,00			76 001,00
2317 Frais de pré-exploitation	4 071 706,94			4 071 706,94
2317 Frais de pré-exploitation	776,69			776,69
2431 Bâtiments administratifs	0,28			0,28
2434 Autres bâtiments techniques	8 038 959,00			8 038 959,00
2453 Réseau téléphonique	7 510,00			7 510,00
2461 Matériels Techniques	248 854,00			248 854,00
2461 Matériels Techniques	0,70			0,70
2463 Matériel informatique	465 301,62			465 301,62
2464 Matériel et mobilier de bureau	391,35			391,35
2464 Matériel et mobilier de bureau	329 131,46			329 131,46
2465 Matériel et mobilier de logement	77 476,19			77 476,19
2472 Matériel automobile et autres	25 387 736,00			25 387 736,00
2472 Matériel automobile et autres	29 400,00			29 400,00
RPI	5 554 359 090,32	5 363 344 547,49	8 102 914 845,26	2 816 697 728,56
GIZ	0,00			-
GIZ / PRODECID				-
SCAC	47 836 906,69			47 836 906,69
OIF		66 772 160,00	55 508 790,53	11 263 369,47
GOUDMADA	(540 000,00)			(540 000,00)
PAPSP	0			-
UNICEF	54 149 220,00	119 711 290,00	173 859 306,60	1 203,40
PTF	101 445 125,69	186 483 450,00	229 368 097,13	58 560 478,56
Totaux	5 655 804 216,01	5 549 827 997,49	8 332 282 942,39	2 874 258 207,11

► Concernant l'utilisation des fonds émanant des Partenaires Techniques et Financiers (PTF)

A partir des informations transcrites dans le tableau ci-dessus, les situations suivantes ont été constatées :

- Pour le cas du SCAC, les fonds disponibles à la fin de l'exercice 2022 est toujours de 47 835 905 Ariary du fait qu'aucune activité n'a été menée au cours de l'exercice 2022 ;

- Par ailleurs, les crédits versés ou disponibles en 2022 avec l'appui de l'UNICEF sont, pour la quasi-totalité, « reversés » auprès de la Direction Territoriale d'Antsiranana dont les dépenses relatives aux activités y sont enregistrées ;

Ainsi si les fonds versés étaient de 173 860 510 Ariary, les dépenses réalisées étaient de l'ordre de 173 859 306 Ariary, soit 99,95%. Les fonds restants et disponibles à la fin de l'exercice 2022 étaient de l'ordre de 1 203 Ariary.

- Enfin, concernant les crédits versés en 2022 avec l'appui de l'OIF :

- 24 956 525 Ariary ont été utilisés pour réaliser les activités au niveau de la Direction Générale par les Directions Opérationnelles en charge de l'application de la loi et de l'éducation-prévention ;

- 43 961 600 Ariary ont été virés auprès des six (6) Directions Territoriales auprès desquelles les dépenses relatives aux activités ont été enregistrées.

En effet, si les fonds versés étaient de 66 772 160 Ariary, les montants utilisés s'élevaient à 55 508 790 Ariary, soit 83,13 %. Les fonds restants et disponibles à la fin de l'exercice 2022 se chiffraient alors à 11 263 369 Ariary.

4

CONCLUSIONS GENERALES

En dépit des difficultés rencontrées, les résultats des actions opérationnelles obtenus au titre de l'année 2022 étaient satisfaisants. En général, les réalisations dépassaient les prévisions définies dans le plan de travail annuel établi au début de l'année.

En matière d'éducation et de prévention, l'application du nouveau mode opératoire « faire-faire », constituait une approche efficace qui mérite d'être consolidée. Durant la phase de conception d'un projet anti-corruption, le BIANCO adoptait la démarche de construction participative en vue de favoriser la participation et l'inclusion de tous les acteurs concernés dans les processus de réalisation des projets innovants de transformation à mettre en œuvre. Des guides et manuels d'opération à cet effet, ont été conçus pour faciliter la prise en charge autonome des activités.

Quant à la phase de mise en œuvre du plan d'actions, elle était assurée par chaque acteur concerné après partage d'expériences et transfert de compétences. Néanmoins, le BIANCO continuait à jouer son rôle d'accompagnateur tout en assurant des missions de suivi et d'évaluation des progrès accomplis afin d'en tirer des enseignements dans une démarche d'apprentissage et d'amélioration continue.

Par ailleurs, force est de constater que l'appropriation des moyens de la lutte anti-corruption par les chefs d'institution et d'entité publique s'avérait insuffisante au cours de 2022. Seulement, trois (03) politiques internes de lutte contre la corruption (PILCC) ont été signées cette année, et bon nombre de départements ministériels ne possédaient pas encore de structures internes anti-corruption opérationnelles.

En matière d'application de la loi, la procédure de flagrance a été privilégiée en raison de son effet dissuasif et dans l'optique d'intensifier les actions répressives afin de réduire l'impunité. De surcroît, l'année 2022 a été marquée par le traitement des dossiers touchant certaines personnes politiquement exposées impliquées dans des scandales de corruption de grande envergure.

Du point de vue du BIANCO, les résultats obtenus ont connu une amélioration notable par rapport à ceux de l'année précédente. Cela étant, il convient de signaler plus particulièrement que l'application de la loi anti-corruption malgache restait limitée par des facteurs d'obstruction d'ordre juridico-institutionnel découlant soit des interférences politiques dans des affaires judiciaires soit de l'optimisation déviante des ressources de la procédure pénale pour se soustraire à la justice.

Par ailleurs, bon nombre des procès-verbaux n'étaient pas convenablement relayés par les juridictions compétentes. La raison en est que, tout d'abord, le PAC et le BIANCO n'ont pas la même couverture géographique et que dans certains cas, ce sont les tribunaux de première instance classiques qui traitent les dossiers de procédure transmis, avec les conséquences que cela génère sur le plan de l'efficacité des suites judiciaires qui leur sont assignées.

Ensuite, en ce qui concerne les cas impliquant des personnes politiquement exposées traités par le BIANCO, à ce stade aucune issue formelle n'y a été donnée après le déclenchement des procédures au niveau de la Haute Cour de Justice (HCJ). Il s'ensuit que la vérité judiciaire à laquelle ont incontestablement droit les citoyens lésés constitués en partie civile restait suspendue au bon vouloir des autorités politiques qui rechignaient à décider leur mise en accusation conformément aux dispositions législatives en vigueur.

RECOMMANDATIONS :

Suivant les termes de la SNLCC 2015-2025, la lutte contre la corruption est l'affaire de tous. Lutter contre la corruption incombe à tous les acteurs, aussi bien les gouvernants que les gouvernés, membres de la société civile comme celui du secteur privé, du sommet de l'État à la base de la communauté, le BIANCO est l'organe chargé de conduire la mise en œuvre de la stratégie nationale, le combat anti-corruption associe tous les acteurs de bonne volonté, aussi bien étatiques que non-étatiques. Sa réussite est alors conditionnée par la volonté de s'y engager et l'adhésion manifestée par les parties prenantes à cet égard.

De ce qui précède, il est recommandé de :

- **Rendre effectif et revigorer le leadership politique pour faire avancer le processus de cette lutte de longue haleine.** En effet, conformément au chapitre II de la CNUCC, et en vertu des dispositions de l'article 6 de la loi sur la lutte contre la corruption, il est obligatoire pour les Chefs d'institution et de départements ministériels et d'autres organismes publics, de mettre en place une politique interne de lutte contre la corruption. La mise en place des dispositifs sectoriels anti-corruption, dans un délai légal de six mois à compter de prise de service, doit ainsi figurer au rang des priorités de tous les responsables étatiques. En outre, le bannissement de la politisation des affaires judiciaires et la judiciarisation des conflits politiques atteste un haut standard d'engagement politique particulièrement appréciable pour marquer décisivement le changement de paradigmes tant souhaité par les concitoyens.
- **Renforcer les outils et instruments dédiés à la réussite des missions assignées aux organes composant le SAC.** Cela consiste à :
 - (1) adopter impérativement les textes d'application de la loi anti-corruption pour son effectivité ;
 - (2) réviser les mécanismes procéduraux particulièrement alambiqués, notamment ceux qui sont en vigueur dans le domaine des finances publiques (impôts et douanes) et de la justice (police, gendarmerie et juridiction) qui jouissent d'inutiles privilèges corporatistes, pour faciliter la répression des délinquants en col blanc toujours prompts à récidiver du fait de l'effet non dissuasif et favorable à l'impunité des dispositifs judiciaires tolérant l'impunité ;
 - (3) renforcer les capacités méthodologiques des partenaires de la police judiciaire opérant en tandem opérationnel dans la répression des grands cas de corruption par le biais des séances de formation conjointe mobilisant toutes compétences nationales et internationales disponibles ; (4) doter les organes du SAC des ressources suffisantes et adéquates pour leur permettre d'accomplir convenablement leurs missions respectives.
- **Engager davantage le secteur privé dans la mise en place des dispositifs dédiés à se prémunir de la corruption :** il s'agit d'abord de promouvoir l'éthique dans le milieu des affaires à travers la promotion et la vulgarisation du Système de Management Anti-Corruption, et ensuite, de conscientiser les forces vives du secteur privé sur les bienfaits de la transparence du financement des activités politiques dans l'optique d'assainir les rapports entre la politique et des affaires, et ce, eu égard au fait que l'année 2023 sera programmée comme une série d'échéances électorales.
- En tant que force d'interpellation et de proposition, **appuyer et soutenir les sociétés civiles, les coalitions anti-corruption et les médias** afin d'assurer la mobilisation des citoyens à adopter sans ambages la culture du rejet de la corruption et à dénoncer systématiquement les pratiques corruptives.

- **Promouvoir l'éthique au quotidien** au moyen de l'éducation de masse tout en ciblant les jeunes gens épris d'intégrité et de justice sociale dans les campagnes de sensibilisation. Le rappel et la sauvegarde des valeurs morales les plus usuelles qui fondaient autrefois l'existence collective réveillent la bonne conscience citoyenne.

PERSPECTIVES 2023 :

Eu égard à ces recommandations, il s'avère indispensable de contextualiser les activités opérationnelles du BIANCO dans les trois (03) volets de la SNLCC :

1. Au regard des échéances électorales à venir, il y a lieu de s'employer à assainir le processus électoral. Il s'agit d'abord d'inculquer et de rappeler à toutes les parties prenantes aux élections le comportement éthique exigé par les circonstances. Ensuite, il convient de prévenir les risques de corruption qui guettent ce processus. Basée sur la cartographie des vulnérabilités, l'action à mener va plus précisément consister à détecter, à analyser et à préconiser des mesures visant à colmater les brèches par lesquelles s'engouffrent la corruption.
2. Dans le milieu des affaires, le BIANCO focalisera davantage ses efforts sur la promotion de l'éthique dans la pratique des affaires à travers la promotion du SMAC selon la norme ISO 37001.
3. En matière d'application de la loi, un accent particulier sera accordé au secteur foncier qui est l'un des secteurs les plus décriés et propices aux pratiques corruptives.
4. Dans la perspective de l'évaluation internationale de Madagascar par rapport aux dispositions de la CNUCC, des efforts intensifs seront entrepris par le BIANCO, en tant que Point focal national du 2nd cycle d'examen, pour parachever le processus de mise en œuvre des mesures préventives (chapitre 2) et répressives relatives au recouvrement d'avoirs illicites (chapitre 5) avant les échéances fixées pour la visite-pays.
5. Dans la quête d'une plus grande proximité des actions anti-corruption, le BIANCO poursuivra l'ancrage géographique de ses démembrements chargés de l'investigation. Au vu des impacts enregistrés jusque-là, l'implantation continue des antennes régionales dans des régions enclavées mais présentant de très fortes potentialités économiques permet de satisfaire davantage aux attentes sociales de justice et d'état de droit sans cesse exprimées par les communautés éloignées des centres de décision.

Annexe 1

SYNTHESE DES RAPPORTS DES COMITES CONSULTATIFS

1- Cadre Juridique

- Décret n° 2020-013 du 15 janvier 2022 portant restructuration du BIANCO ;
- Décision n° 2022-028/BIANCO/DG du 01^{er} octobre 2022 réorganisant les structures internes des services centraux et territoriaux et celle des structures subsidiaires du Bureau Indépendant Anti-Corruption.

2- Missions, mandat et fonctionnement des comités consultatifs

En matière d'Education-Prévention, le Comité Consultatif est chargé d'émettre des conseils et des avis pour une bonne conception et une meilleure application de la politique éducative et préventive anti-corruption.

En matière d'investigation, il est chargé d'examiner les rapports relatifs aux investigations qui ont échoué et aux doléances ne pouvant pas donner lieu à une investigation, préalablement à la prise d'une décision de classement sans suite par le Directeur Général.

Chaque Comité Consultatif est composé de 10 membres, dont 05 sont nommés *és qualité* et 05 *ex officio*. Ils sont nommés par décision du Directeur Général du BIANCO pour un mandat de deux (02) ans renouvelables une fois.

3- Volet Education-Prévention

3.1 Membres des Comités Consultatifs en Education- Prévention

DIRECTION TERRITORIALE DE TOLIARA

- Monsieur ZAMBAHINY BEZA Yvan, Président de la Plateforme de l'Organisation de la Société Civile Atsimo- Andrefana ;
- Monsieur CHAN MANE Marcellin Jean Désiré, Représentant du Secteur privé, Atsimo-Andrefana et professeur à l'université de Toliara ;
- Monsieur RARIVOSON Daudet, Chef de Service de la Radio Université de Toliara ;
- Père RANDRIANIRINA Ghislain, Directeur Interdiocésain de l'Enseignement Catholique de Toliara ;
- Monsieur REHOSY Fanampera, Notable ;
- Monsieur ETSIMIFALO, Directeur Régional de l'Education Nationale, Région Atsimo Andrefana ;
- Monsieur PASCAL, Directeur Régional du Travail, de l'Emploi, de la Fonction Publique et des Lois Sociales Région Atsimo-Andrefana ;
- Monsieur VELOMILA Jean, Directeur Régional de la Communication et de la Culture Région Atsimo-Andrefana ;
- Madame MINOARIJAONA Faliarisoa Directeur Interrégional p.i des Mines et des Ressources Stratégiques Région Atsimo-Andrefana ;
- Monsieur RALARINDIMBY Bruno, Directeur de l'Inspection Générale de l'État Toliara.

DIRECTION TERRITORIALE DE MAHAJANGA

- Monsieur RABEMANANJARAHAJA Angelo Rémi, Directeur Régional de l'Education Nationale Boeny ;
- Madame ANDRIAMPENO Bazoly, Directeur Régional du Travail, de l'Emploi, de la Fonction Publique et des Lois Sociales Boeny ;
- Madame HEVIDRAZANA Gloria Vita, Directeur Général de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Mahajanga ;
- Monsieur RAHAINGO Toky, Représentant Régional de l'Agence de Transport Terrestre Mahajanga ;
- Monsieur RANJATONANTENAINA Toky Armel, Directeur Régional de la Communication et de la Culture Boeny ;
- Madame RASOARINDAZA Séraphine, Trésorière de l'Association Justice et Paix, Diocèse Mahajanga ;
- Monsieur RALAMBOMANANA Liva Hery Lalao, Directeur de la Société d'Exploitation de Produits de Mer (SEPM), Mahajanga ;
- Pasteur ANDRIANARILALA Daniel Hubert, Pasteur FJKM - Ziona Vaovao Mahajanga ;
- Monsieur HERY Jean Franco, Président du Vondrom-Paritany Laika Mahajanga de l'Eglise FJKM
- Monsieur HERINIAINA Tia Solofomanga (Daddy), Patron de presse Radio Télé Nakay, Mahajanga

DIRECTION TERRITORIALE DE TOAMASINA

- Madame RAVOLAFENO Sylvie, Directeur Régional de l'Education Nationale, Région Atsinanana ;
- Monsieur RATOVO Dimbisoa Alain, Directeur Régional du Travail, de l'Emploi, de la Fonction Publique et des Lois Sociales, Région Atsinanana ;
- Monsieur RAKOTONIRINA Hery André, Receveur des Douanes Toamasina ;
- Madame VOLOLONIAINA Aniella Elisabethe, Directeur Régional de la Communication et de la Culture, Région Atsinanana ;
- Madame GILBERT Sylvie, Directeur Inter-Régional des Mines et des Ressources Stratégiques, Région Atsinanana ;
- Père TOMBOZAFY Joseph Didona, Aumônier de la Commission Justice et Paix, Diocèse Toamasina ;
- Monsieur RAKOTOHARIMANANA Didier, Chef d'Agence de la Société Bolloré Toamasina ;
- Monsieur ANDRIANARIJAONA Edward Raharijaona, Consultant, Formateur individuel ;
- Monsieur Jean Noel, Consultant individuel ;
- Monsieur NIRINARISON Emile Johnson William, Pasteur FJKM, Président Synodal FJKM SP 31

DIRECTION TERRITORIALE DE FIANARANTSOA

- Monsieur RANDRIAMPARALAIMAHARAVO Aimé Martin, Directeur Régional de l'Education Nationale de Matsiatra Ambony ;
- Monsieur RAFANOMEZANTSOA Vianney, Directeur Régional de la Communication et de la Culture de Matsiatra Ambony ;
- Madame RAHOLINANDRASANA Fleurette, Directeur Régional du Travail, de l'Emploi et de la Fonction Publique de Matsiatra Ambony ;
- Monsieur RAMANANDRAIBE François d'Assise, Directeur des Infrastructures et du Développement, Région Matsiatra Ambony ;
- Monsieur HAJALALAINA Aimé Richard, Président de l'Université de Fianarantsoa ;
- Monsieur RAZAFINTSALAMA Narson Alain Frédéric, Directeur Général de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Matsiatra Ambony ;
- Madame RANDRIANJAFIARISON Hobiharilala, Déléguée du Directeur Général de la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale Fianarantsoa ;

- Madame RABEMANANJARA Vololonirina Alisambatra, Doyen de la Faculté de Droit, d'Economie, de Gestion et des Sciences Sociales de Développement, Université de Fianarantsoa ;
- Madame RAZANAMAHEFA Marie Désirée Stella, Membre de la Plateforme Régionale de la Société Civile Matsiatra Ambony ;
- Monsieur RABEMANANA Richard, Coordonnateur du Projet LAMINA à Fianarantsoa.

DIRECTION TERRITORIALE D'ANTSIRANANA

- Madame SAJY Julna, Premier Président près de la Cour d'Appel Antsiranana ;
- Monsieur TOTO Judicaël Landry, Coordonnateur Régional du KMF-CNOE DIANA ;
- Madame RAMANANTSOA Harynah, Journaliste de la Radio Faniry ;
- Monsieur LAOU-PO Wing Wilfrid, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Antsiranana ;
- Monsieur CHRISTIAN Claude, Directeur Régional de l'Environnement et du Développement Durable DIANA ;
- Pasteur ANDRIAFARATAFIKA Rahobiarizafy, Directeur de la Radio Privée FJKM « FTSIRINARY » ;
- Madame Jahdà Hemine, Secrétaire Général de la Préfecture d'Antsiranana ;
- Madame RAVAOHARISOA Emma Fidèline, Directeur Régional de l'Aménagement du Territoire et des Services Fonciers DIANA ;
- Lieutenant- Colonel TOVOSON Andriantsiriniaina Jules, Commandant du Groupement de la Gendarmerie Nationale DIANA ;
- Madame MBOTY Karany Sylvia, Déléguée Régionale de l'Education de Masse et du Civisme de la DREN DIANA Ahazavana ».

DIRECTION TERRITORIALE D'ANTANANARIVO

- Madame RAMALANJONA Razafindrahantanirina Miadantsoa, Coordonnateur du Contrôle des Juridictions et des Etablissements Pénitentiaires ;
- Monsieur MAHADINY Girad, Directeur Général de la Fonction Publique ;
- Monsieur RAONIHERIJAONA Andriamiakatsilavo, Directeur Général de la Pédagogie, Ministère de l'Education Nationale ;
- Monsieur RAZAFIMAHATRATRA Rado, Directeur Général des Fournitures des Soins auprès du Ministère de la Santé Publique ;
- Monsieur RAMAKAVELO Désiré, Expert en éducation civique ;
- Monsieur RANDRIANASOLOARIMINA Tiana, Coordonnateur National de l'HFKF (Hetsika ho Fampiraisana ny Kristianina ho an' ny Firenena) ;
- Monsieur HASSIM Amiraly, Président du Syndicat des Industries de Madagascar ;
- Madame RAZAFINDRAKOTO Virginia, Consultant formateur, Expert en leadership.

3.2 Recommandations

POUR LE SECTEUR PRIVE :

- Participer davantage aux événements économiques organisés par la Chambre de Commerce et d'Industrie afin de mobiliser les opérateurs économiques ;
- Organiser des Campagnes de mobilisation des opérateurs économiques à la lutte contre la corruption politique en vue de la prochaine élection ;

POUR LES AGENTS PUBLICS :

- Poursuivre la collaboration entre la Direction Régionale de la Fonction Publique et le BIANCO sur la vulgarisation du code de déontologie de l'administration et de bonne conduite des agents de l'État ;
- Tenir des séances de rencontre des services publics avec la Trésorerie Générale pour motiver ses décisions du rejet des dossiers afin de surmonter le blocage du fonctionnement de l'administration publique ;
- Proposer à la fonction publique la systématisation du « licenciement pour motif de faute professionnelle grave » des Agents publics condamnés pour corruption ;
- Recommander l'application effective des textes sur l'affectation des fonctionnaires pour prévenir la corruption en matière d'affectation et de mutation des agents de l'État ;
- Intervenir immédiatement contre la corruption perpétrée actuellement par les autorités locales concernant le cas du MENABE ANTIMENA : éducation- prévention, application de la loi ;
- Renforcer l'intervention du BIANCO dans les processus de recrutement (direct ou via concours) des Agents publics (notamment pour les 9.498 postes budgétaires décidés en Conseil des ministres, dont 3.000 réservés aux concours administratifs) ;
- Elargir aux adultes le système de réseautage des jeunes en vue de promouvoir l'intégrité dans l'administration publique ;
- Récompenser les agents intègres : créer un label du genre « l'homme du mois » ;
- Généraliser le concours « Meilleure Initiative Anti-Corruption » (MIAC) pour tous les secteurs publics de Madagascar (organisation par Région ou autres).

POUR LA MOBILISATION DES JEUNES :

- Organiser au moins deux événements de mobilisation du RHI par an et par DT afin de maintenir l'enthousiasme des jeunes dans la lutte contre la corruption ;
- Encourager les travaux de recherche sur la lutte contre la corruption à Madagascar pour les étudiants des instituts et universités ;
- Insérer la dimension lutte contre la corruption dans les programmes de formation de l'Institut de formation des paramédicaux (IFIRP) dans tout Madagascar ;
- Pour que les réseaux des jeunes observateurs des droits humains puissent véhiculer les messages anti-corruption, organiser dans tout Madagascar des séances de renforcement de leurs compétences en la matière ;
- Renforcer la collaboration des DT du BIANCO avec les Directions Régionales de la Communication en matière d'éducation citoyenne pour les jeunes :
 - ✓ Production d'émissions/animations avec de différentes thématiques tous les mercredis après-midi ;
 - ✓ Organisation des débats contradictoires avec les réseaux d'associations de Jeunes afin de renforcer leur esprit analytique par rapport à la corruption ;
- Insérer la dimension LCC dans le programme de formation des 34 établissements publics de formation administratives de Madagascar ;
- Mettre en place le RHI au niveau des EPP et CEG avec des activités correspondantes à leur tranche d'âge ;

- Renforcer la collaboration directe entre les DT du BIANCO et les DREN pour plus de mobilisation des jeunes à la LCC ;
- Intensifier la collaboration des STEP du BIANCO avec les structures d'éducation des jeunes au niveau des Eglises ;
- Renforcer notre réglementation sur l'utilisation de l'internet et l'accès aux réseaux sociaux afin que l'éducation de nos jeunes ne soit pas influencée par des messages défavorables à la LCC.

POUR LA COLLABORATION AVEC LES MEDIAS :

- Solliciter la gratuité pour l'intervention du BIANCO et des services publics aux émissions des Stations publiques RNM et TVM au niveau provincial – régional ;
- Collaborer avec les stations publiques RNM et TVM pour la production de spot ou de court-métrage, afin de renforcer la mobilisation du public en matière de lutte contre la corruption pour l'année 2023 ;

POUR LA COLLABORATION AVEC LES OSC – ENTITES RELAIS – CONFESIONNELLES – LEADERS D'OPINION :

- Renforcer la collaboration avec les leaders d'opinion et les notables pour véhiculer les messages en faveur de la lutte contre la corruption ;
- Intensifier la collaboration des STEP du BIANCO avec les structures d'éducation des jeunes au niveau des Eglises ;
- Renforcer la collaboration avec les artistes (car le chant constitue un canal très efficace pour transmettre des messages de mobilisation) ;
- Impliquer les organisations confessionnelles telles que le « Finoana SILAMO » dans la lutte contre la corruption ;

POUR LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ELECTORALE :

- Adopter une stratégie de Lutte Contre la Corruption à entreprendre avant/pendant le processus électoral : promotion de l'éthique, rappel des infractions de corruption, ... ;
- Proposer des balises pour préserver les Agents publics aux pressions des politiciens et les obliger à assister ou à s'afficher au premier rang lors des meetings et/ou réunions politiques.

4- Volet Investigation

4.1 Membres des Comités Consultatifs en matière d'Investigation

Direction Territoriale d'ANTSIRANANA

- Madame DJAOJOMA Colette, Procureur Général près la Cour d'Appel Antsiranana ;
- Colonel RANDRIAMAHARIVO Hery Lala, Commandant la Circonscription de la Gendarmerie Nationale Antsiranana ;
- Commissaire Principal de Police RABEARIVONY Maurice Joel, Directeur Régional de la Sécurité Publique Antsiranana ;
- Maître RATEFINANAHARY Tiana, Avocat au barreau de Madagascar ;
- Monsieur EXANDE Morel, Trésorier Général d'Antsiranana ;
- Monsieur RABENALA Toussaint, Directeur Interrégional de l'Inspection Générale d'État Antsiranana ;
- Madame ZANATIANA Létitia Julia, Chef de Service Régional de l'Aménagement du Territoire
- Madame BORY Nina Adélaïde, Chef d'Antenne Régionale de la GIZ Antsiranana ;
- Monsieur EDERALY, Juriste et Professeur de droit à l'Université d'Antsiranana ;
- Monsieur HARY Nantoanina, Représentant de l'Alliance Voary Gasy Antsiranana.

Direction Territoriale de MAHAJANGA

- Madame RANORINE, Procureur Général PAC Mahajanga ;
- Colonel LEZAFY Apollinaire Célin, Commandant CIRGN Mahajanga ;
- Commissaire Divisionnaire de Police TOMBOHASY Christian, Directeur Régional de la Sécurité Publique Boeny ;
- Monsieur DACODO Imbe, Trésorier Général de Mahajanga ;
- Maître ANDRIANJANAHARY Franscesco, Président de l'Ordre des Avocats Mahajanga ;
- Monsieur JAOSOLO Gélase, Directeur Inter-Régional de l'IGE Mahajanga ;
- Monsieur RASOANAIVO Thierry, Président du Groupement des Entreprises Privées à Mahajanga ;
- Madame RATIARISON Candice Marlène, Président du Tribunal Administratif Mahajanga ;
- Monsieur RATSIMANDRANTO Jean Jacques William, Procureur Général de la Cour d'Appel Mahajanga ;
- Professeur RANDRIANAMBININA Blanchard, Président de Université de Mahajanga.

Direction Territoriale de TOAMASINA

- Madame RANDRIANASOLO Minosoa Cecilia, Chef de Service des Ressources Humaines, Commissaire au sein de la Direction Régionale de la Sécurité Publique, Ministère de la Sécurité Publique ;
- Madame MARA Annie Shirley Jessica, Chef Département Droit Université Toamasina , Représentant d'expert en Droit ;
- Colonel RABEMANANTSOA Josh, Commandant CIRGN Toamasina, Gendarmerie Nationale ;
- Maître RABENJARIJAONA Antonio, Délégué du Bâtonnier Toamasina, Représentant Ordres des Avocats ;
- Monsieur RAHARISON Berlin Jean Ben Ybe, Trésorier Général Toamasina, Secteur public prioritaire ;
- Monsieur RAKOTONDRAINIBE Herilala, Membre Chaine d'Honnêteté, Représentant d'OSC en Science Sociale et Politique ;
- Monsieur DODOSON Antonio, Hermenaldino, Chef de Division Législation et documentation Université Toamasina, Représentant du Secteur Privé
- Monsieur VELONTRASINA Julien, Enseignant Chercheur Université Toamasina, Spécialiste en Administration Publique
- Monsieur RABESALAMA Georges, Consultant et Membre de la Plateforme ROHY, Représentant d'OSC en Bonne Gouvernance et Etat de Droit.

Direction Territoriale de ANTANANARIVO

- Madame/Monsieur RAZAFINDRAKOTO A. Navalona, Substitut Général, représentant du Procureur Général près du Pôle Anti-Corruption ;
- Monsieur RAJAOFETRA Andry Nirina, Directeur Général du Trésor Public ;
- Lieutenant-Colonel RAMANANTSAHANINA Rado, Représentant du Commandant de la Gendarmerie ;
- Monsieur RABENANDRASANA Jean Marcel, Directeur de la Police Economique, représentant de l'Inspecteur Général de la Police Nationale ;
- Père ANDRIANASOLO Sata Jean Noël, Secrétaire Général Justice et Paix Madagascar ;
- Monsieur RABIALAHY Jean Rostand, Chef BCN INTERPOL ;
- Monsieur RAOELIJAONA Bien Aimé, Membre du Comité de recrutement.

Direction Territoriale de FIANARANTSOA

- Monsieur RAMANANKAVANA Jean Jacques Denis, Procureur Général près la Cour d'Appel de Fianarantsoa ;
- Monsieur le Lieutenant-Colonel RAZAFIARISON Cyr, Commandant de la Circonscription de la Gendarmerie Nationale de Fianarantsoa ;
- Monsieur le Commissaire Principal RANDRIAMAHASOA Pascal, Directeur Régional de la Sécurité Publique Matsiatra Ambony ;
- Maître RIVOHERINALA Rojoso, Avocat au Barreau de Madagascar, Délégué du Bâtonnier à Fianarantsoa ;
- Madame RATSIMBAZAFY Soanandrasana Suzy, Trésorier Général de Fianarantsoa ;
- Monsieur RANDRIANARIVAHINY Dina Herimalala, Président du Tribunal Financier de Fianarantsoa ;
- Révérend Père RATONGAVAO Charles Raymond, Aumônier de la Commission Justice et Paix ;
- Madame RAZAFIARISON Bakonirina, Directeur Interrégional de l'Inspection Générale de l'État de Fianarantsoa ;
- Madame RAZANATAFIKA Audoux Zaza, Directeur Exécutif de l'ONG Fiantso Madagascar Fianarantsoa ;
- Madame ANDRIAMAMPIANDRA Miora, Directeur des Affaires Juridiques de l'Université Fianarantsoa.

Direction Territoriale de TOLIARA

- Général de Brigade NIXOR Tsitambala, Commandant la CIRGN Toliara ;
- Commissaire Divisionnaire RANOARISON Willy Martial, Directeur Régional de la Sécurité Publique Toliara ;
- Monsieur NIRINA JEAN Arivoson Désiré, Procureur Général près la Cour d'Appel Toliara ;
- Maître RATREMA Marena, Déléguée du Bâtonnier Toliara ;
- Monsieur MANOELA Fihevera Pascal, Trésorier Général Toliara ;
- Monsieur SOJA Vincent Ferrier, Membre de Justice et Paix Toliara ;
- Monsieur ENIAVOSOA, Inspecteur Général de l'État retraité ;
- Monsieur RANDRIA Miandrisoa Yves Anselme, Président du Tribunal de Première Instance de Toliara ;
- Monsieur FITAHIA Tseheho Miller, Maître de Conférence à la Faculté DEGS Toliara.
- Madame RAKOTONDRAINIVONONA Emilie, ex-Vice-président de la Chambre de Commerce Toliara ;
- Docteur RAYMOND Daniel, Consultant du Projet Mikolo USAID ;
- Monsieur SOKOROKANA Claude Tiena, Médecin retraité.

4.2 Recommandations

Durant les sessions respectives du Comité Consultatif pour l'année 2022, les recommandations suivantes ont été soulevées :

- Insister sur l'éducation de masse et la sensibilisation médiatique de la lutte contre la corruption. Favoriser également l'interaction entre les Services Territoriaux de l'Investigation et les Services Territoriaux en charge de l'Éducation et de la Prévention. D'où le renforcement des actions entreprises entre les deux services ;
- Toujours aviser les supérieurs hiérarchiques d'un agent de force de l'ordre objet d'une enquête ;
- Effectuer la procédure de débet au niveau de la Direction Générale de l'Inspection Générale de l'État sur les faits constatés de détournement de deniers publics ;
- Renforcer systématiquement les capacités des équipes opérationnelles ;
- Mettre effectivement en œuvre le MOFF (codirection d'enquête avec la GN et la PN) ;
- Renforcer la collaboration avec les organes de contrôle de l'État : DGCF, IGE.
- Diversifier la catégorie des témoins à auditionner lors de la procédure d'enquête.